



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mercredi 17 mai 2017 — Vol. 44 N° 129

Interpellation : L'absence de leadership du gouvernement
libéral pour la région des Basses-Laurentides

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 17 mai 2017 — Vol. 44 N° 129

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Claude Cousineau	1
Réponse de la ministre	
Mme Christine St-Pierre	2
Argumentation	4
Document déposé	10
Document déposé	13
Document déposé	16
Conclusions	16
Mme Christine St-Pierre	16
M. Claude Cousineau	18
Documents déposés	19

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Sylvain Pagé
M. Yves St-Denis
M. Marc Bourcier
M. Benoit Charette
M. Mario Laframboise

Le mercredi 17 mai 2017 — Vol. 44 N° 129

Interpellation : L'absence de leadership du gouvernement libéral pour la région des Basses-Laurentides

(Onze heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Bertrand à la ministre responsable de la région des Laurentides sur le sujet suivant : L'absence de leadership du gouvernement libéral pour la région des Basses-Laurentides.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. H. Plante (Maskinongé) est remplacé par M. St-Denis (Argenteuil); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. Pagé (Labelle); M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Bourcier (Saint-Jérôme); et M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis) est remplacé par M. Charette (Deux-Montagnes).

Le Président (M. Auger) : Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation.

Dans un premier temps, le député de Bertrand aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de la ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite la ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant la fin de cette séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de Bertrand. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et la sixième série d'interventions. Enfin, je vous informe que, la séance ayant débuté à 11 h 34, nous poursuivrons nos travaux jusqu'à 13 h 34.

Sur ce, M. le député de Bertrand, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Claude Cousineau

M. Cousineau : Oui. Alors, merci, M. le Président. Dans un premier temps, je salue la ministre responsable de la région des Laurentides ainsi que mes confrères les députés des Laurentides, mon confrère de Labelle et mon confrère de Saint-Jérôme, et les députés de la Coalition avenir Québec aussi qui sont présents avec nous pour cette interpellation, que nous devons avoir, je crois, il y a à peu près une semaine. Et puis maintenant on peut peut-être l'appeler... On l'appelait l'interpellation de la discorde, mais là ça sera l'interpellation des Basses-Laurentides.

Alors, la région des Laurentides, en particulier les Basses-Laurentides — on parle ici, évidemment, de la rivière des Mille Îles au sud, à peu près jusqu'à Saint-Sauveur — ce qu'il convient d'appeler les Basses-Laurentides, est en pleine croissance démographique, et ce, depuis plusieurs années. Nous enregistrons, par exemple, M. le Président, des augmentations de 20 % à 35 % depuis cinq ans dans plusieurs municipalités. L'hôpital de Saint-Jérôme et celui de Saint-Eustache enregistrent des taux d'occupation alarmants, voire même critiques. Les urgences débordent. Cette croissance démographique est tellement importante que deux nouvelles circonscriptions électorales ont été créées en vue de la prochaine campagne électorale. C'est bien sûr que, lorsqu'on parle des Basses-Laurentides, jusqu'à la rivière des Mille Îles, les municipalités au centre de Boisbriand, de Blainville et de... toutes ces municipalités-là sont en pleine croissance démographique, ainsi que la région de Saint-Jérôme avec Prévost, Saint-Constant... pas Saint-Constant, excusez-moi, Saint-Colomban, et puis Sainte-Sophie, puis Saint-Hippolyte. C'est vraiment très, très important, cette croissance-là, puis, on va le voir, ça va avoir des implications dans le futur extrêmement importantes sur les services qu'on rend aux citoyens. Alors, les deux nouvelles circonscriptions s'appelleront Les Plaines et Prévost.

Comme je le mentionnais auparavant, plusieurs municipalités ont vu leurs nombres de citoyens doubler, voire même tripler ces dernières années. Vous comprendrez, M. le Président, que cette croissance fulgurante amène énormément de pression sur les services publics. Le réinvestissement, à notre avis, puis après avoir mesuré les chiffres, le réinvestissement n'est pas à la hauteur des besoins. Nous le disons depuis plusieurs années. Nous ne devons pas seulement être en mode réaction, nous devons être en mode prévention. La ministre responsable des Laurentides doit être proactive. Elle doit sensibiliser les ministres concernés au sein de son gouvernement afin qu'une stratégie globale soit mise en place pour répondre adéquatement et rapidement aux nombreux problèmes que vivent et vivront dans les prochaines années les citoyens des Basses-Laurentides. Dans les minutes qui vont suivre, M. le Président, mes confrères le député de Labelle et le député de Saint-Jérôme présenteront les conséquences de cette augmentation démographique sur la santé, sur l'éducation, sur le réseau routier, sur les services de sécurité publique, sur les services sociaux, sur le transport collectif, sur l'environnement, voire même l'agriculture. Nous constatons aussi que le déploiement concernant les services Internet est toujours déficient dans beaucoup de zones des municipalités qui sont au nord des Basses-Laurentides, si on peut s'exprimer

ainsi, dans la région de Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte. Une fois le sous-financement... et, encore une fois, on rappelle, là, puis nous allons rappeler le sous-financement des organismes communautaires par le gouvernement libéral, nous rappellerons aussi le projet Énergie Est, pour lequel nous sommes complètement en désaccord, nous, du Parti québécois.

Plusieurs questions restent sans réponse. C'est pourquoi aujourd'hui, dans cette interpellation, nous demandons à la ministre régionale d'être à l'écoute de nos revendications, de porter nos préoccupations, surtout celles des citoyens et des citoyennes des Laurentides, au Conseil des ministres afin que des mesures concrètes soient prises rapidement.

Le meilleur indicatif, M. le Président, de cette croissance, c'est l'autoroute des Laurentides. Tous les jours, voire même les fins de semaine, la densité du trafic démontre l'urgence d'agir. Cette importante route, peut-être une des plus fréquentées du Canada, devient chaque jour un énorme stationnement pendant plusieurs heures. Le nombre d'heures de travail perdues en attente inutile est incalculable. La pollution atmosphérique engendrée par les gaz à effet de serre sur cette autoroute met à risque la santé publique. Rapidement, des solutions durables doivent apparaître. Le transport collectif est une priorité incontournable. Nous devons immédiatement prendre des décisions réfléchies afin d'offrir aux citoyens des Basses-Laurentides une alternative efficace et sûre.

L'investissement routier pour 2017-2018 est bien en deçà de l'année précédente. On rappelle qu'en 2016-2017 nous avions 242 millions pour la région des Laurentides. Aujourd'hui, en 2017-2019, on nous annonce 189 millions. C'est 52 millions de moins en investissement routier. La ministre doit être consciente, par exemple, qu'une révision adéquate et pressante du TAC, le transport adapté aux besoins de la collectivité, est une priorité.

• (11 h 40) •

Je cite, M. le Président, une pétition portée par des jeunes des Basses-Laurentides qui soulèvent un réel problème auquel il faut répondre, une pétition de 700 noms, de jeunes qui nous disent qu'il y a «une carence du service de transport lors des périodes de pointe et d'urgence, horaires restrictifs et pénalisants, rigidité de la réglementation, non-fiabilité et irrégularité du service», impossible de... déplacement entre les municipalités. Une mise en place d'un service d'autobus le long de la 117 doit être prévue, et c'est urgent.

Le gouvernement doit investir dans le transport collectif adapté, et ce, le plus rapidement possible. Les citoyens et les citoyennes des Basses-Laurentides ont peine à se déplacer d'une ville à l'autre parce qu'il y a un flou entre les différents organismes de transport sur le territoire. La situation a été rapportée l'automne dernier au ministre des Transports. Malheureusement, le problème reste entier. Nous avons eu une situation, l'année dernière, où des handicapés intellectuels avaient la possibilité de partir de Saint-Jérôme, leur lieu d'habitation, puis aller travailler dans la région de Prévost. C'est 10 minutes. Malheureusement, pas de transport. C'est le vice-président de l'entreprise qui faisait le transport pour deux personnes qui avaient été recommandées par le Florès, et puis le Florès, à ce moment-là, a dit au propriétaire de l'entreprise : On est prêts à vous fournir d'autres personnes pour les réintégrer dans le marché du travail, alors, mais le transport est déficient. Nous demandons à la ministre d'intervenir rapidement auprès de son confrère afin que des modifications, des corrections soient apportées rapidement. Un réinvestissement plus important s'impose avec des consignes claires pour qu'il y ait une véritable harmonisation entre le TAC, le transport adapté et collectif, le transport intermunicipal, la CIT des Laurentides, et de l'AMT. Le transport collectif est un dossier chaud, d'une grande importance dans les Basses-Laurentides.

Le dossier du sous-financement des organismes communautaires nous préoccupe au plus haut point. Présentement, Mme la ministre, il manque 12 millions de dollars pour soutenir à 85 % la mission de nos 141 organismes reconnus. Nous sommes très loin de répondre au cadre de référence 2010-2015 présenté par le gouvernement Charest. Le soutien à la mission de ces organismes couvre 56 % seulement des 85 % nécessaires pour rendre les services à la population. Nous avons espoir que le dernier budget couvrirait ce manque à gagner important. Malheureusement, l'augmentation, cette année, pour les organismes communautaires de la région des Laurentides, comme partout à travers le Québec, n'a été que de 0,7 %, sous les coûts d'inflation. Comment, Mme la ministre, offrir des services adéquats en déficience intellectuelle et physique pour les jeunes en difficulté, pour les personnes en perte d'autonomie, pour les aînés si le financement est déficient, d'autant plus que la croissance démographique, et je le répète encore, est fulgurante dans les Basses-Laurentides?

Nous vous demandons, Mme la ministre, d'intervenir auprès de votre confrère le ministre des Finances pour qu'il ajoute ces 11 millions manquants au PSOC, le Programme de soutien aux organismes communautaires, pour la région des Laurentides. C'est bien évident que le problème est partout à travers le Québec, mais il faut prendre en compte que la région des Laurentides est en pleine croissance démographique, ce qui ajoute à la problématique. D'autres secteurs sont aussi en manque de financement : l'hébergement alternatif, il manque 800 000 \$; la formation au soutien, 400 000 \$; le transport des denrées alimentaires, 400 000 \$. Le total global, c'est 12,6 millions en manquement, puis tous les partenaires du milieu sont d'accord avec ces chiffres, les partenaires.

Alors, nous vous demandons, Mme la ministre, de défendre ces demandes légitimes pour le bien de la population des Laurentides et en particulier des Basses-Laurentides. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Bertrand. Également, Mme la ministre, pour 10 minutes.

Réponse de la ministre

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci. Merci, M. le Président. Je veux d'abord saluer mes collègues de l'Assemblée nationale qui sont ici présents ce matin pour cette interpellation.

Ça me fait plaisir de parler de la région des Laurentides. Je suis ministre responsable des Laurentides depuis le 19 mai 2015 jusqu'à aujourd'hui et j'ai eu à faire un total de 170 activités pendant cette période. Je pense que, la

situation dans les Basses-Laurentides, je la connais très bien. Je vais beaucoup sur le terrain. Ces activités comprennent des rencontres, des annonces, des rencontres avec les journalistes, des téléphones. En fait, d'être au courant de tous les menus détails de la situation dans les Basses-Laurentides, c'est mon objectif, et évidemment je suis accompagnée d'une équipe pour le faire.

Je pense que le député, qui dresse son bilan à lui de la situation dans les Basses-Laurentides, en tout respect, ne donne pas une lecture claire de la situation, parce qu'il y a eu beaucoup d'investissements qui ont été faits en santé. J'ai fait moi-même des rencontres aussi avec la Direction régionale de la santé avec mon collègue le ministre de la Santé. Évidemment, on comprend, on le sait, que l'enjeu démographique est là. On le constate. On est heureux de voir évidemment qu'il y a de jeunes familles, que la population est jeune, la population est dynamique. Le taux de chômage a baissé énormément dans la région. Et on est conscients également des enjeux de transport. Je pense que ça serait vous mentir de dire que, lorsqu'on va dans les Basses-Laurentides... De ne pas voir les enjeux de transport, ça serait de dire, bien, que je n'y vais pas souvent. J'y vais régulièrement. Et on voit les enjeux de transport, et ce sont des discussions que j'ai avec mon collègue le ministre des Transports. Nous avons également eu la visite du premier ministre, aussi qui a fait plusieurs rencontres dans la région. Il a rencontré la Chambre de commerce, il a rencontré les intervenants locaux, et évidemment ces questions-là ont été soulevées.

Nous avons fait aussi des investissements importants dans le domaine de l'économie. Je pense à Bell Helicopter. Hier, justement, on parlait de Nova Bus, un investissement de 15 millions de dollars pour Nova Bus, qui est propriété de Volvo. Le grand patron était là. C'est un investissement majeur, c'est un investissement de 90 millions de dollars. Le gouvernement du Québec y va avec 15 millions de dollars. On solidifie des emplois, mais on va également être créateur d'emplois. Que dire de Bombardier, de la C Series? Nous avons appuyé le développement de cet avion, qui est un modèle en termes d'avion écoénergétique, également qui est une fierté, et qui pourra générer, sur une période de 15 ans, au moins 1 000 emplois. Cet investissement dans Bombardier, bien, on le fait non seulement pour l'ensemble du Québec, mais évidemment pour l'ensemble de la population des Basses-Laurentides.

Bell Helicopter. Nous sommes allés chercher une usine de montage du nouveau modèle d'hélicoptère de Bell Helicopter qui était en Louisiane. Ma collègue ministre de l'Économie est allée chercher cette chaîne de montage que nous avons ajoutée à la chaîne de montage de Bell Helicopter, ce qui fait que nous solidifions des emplois et également nous allons en créer une centaine. Aussi, ça profite également aux fournisseurs. Je dois vous dire que j'étais très émue lorsque nous sommes allés, sur le terrain, à Bell Helicopter, et voir que les employés qui étaient tout autour et qui assistaient à cette annonce étaient très fiers de voir que la compagnie transférait les activités de cette nouvelle chaîne de montage mais aussi qu'on reconnaisse la qualité du travail de ces travailleurs hautement spécialisés. Je pense que c'était un beau geste, puis on était très, très fiers d'eux. Il y a eu des investissements également, dans une usine de revêtements et poutres avancées, à Saint-Eustache, de 10 millions de dollars.

On a fait plusieurs investissements dans la région. Je pense que c'est pour faire en sorte que la région soit bien positionnée en termes de nouvelles technologies, d'innovation. C'est une région qui est très, très, très active et productive également. Dans le domaine des sports, ça a été la même chose. Ce n'est pas dans les Basses-Laurentides, mais mon collègue de Labelle se souvient très bien, lorsque nous avons... d'ailleurs, c'était lui qui avait poussé ce dossier-là, je le reconnais, mais nous avons inauguré le complexe sportif à Mont-Tremblant, qui est extraordinairement beau, et je pense que tous les athlètes du Québec vont vouloir aller s'entraîner là. Il y a eu d'autres investissements également dans le domaine des sports et loisirs, en culture.

Je vois mon collègue de Saint-Jérôme, qui sait très bien que très bientôt on va ouvrir une nouvelle salle de spectacle qui va être vraiment de très, très haut niveau, à la fine pointe des nouvelles technologies. Les artistes vont être heureux d'aller se présenter là. Je suis un peu étonnée du ton, aussi du commentaire, parce que, quand on se rencontre individuellement avec mes collègues, j'ai souvent plus des félicitations que des reproches. Alors, je dois dire que le discours qui se fait publiquement et le discours qu'on me fait quand je suis sur le terrain avec eux... D'ailleurs, ma collègue du Tourisme sera, lundi prochain, avec le député de Bertrand pour... c'est la deuxième fois qu'elle va le faire, parce que c'est la journée, dans le comté de Bertrand, pour aller voir les installations, regarder l'offre touristique.

On est là, on est sur le terrain. Mon collègue le ministre de la Santé y est allé, et mes collègues la ministre de l'Économie, la ministre de l'Éducation supérieure, le ministre de l'Éducation. On a fait aussi beaucoup, beaucoup, beaucoup d'investissements dans le domaine de l'éducation, les infrastructures. Il y a des choses importantes qui se passent. On sait que, la population, évidemment, il y a un boom démographique. Évidemment, il faut le voir puis il faut se préparer. À Saint-Jérôme, au cégep, encore tout récemment, on est allés annoncer la bonification d'un programme fort important sur la question de la formation professionnelle. Ce sont des annonces qui font du bien mais aussi qui font du bien aux gens qui reçoivent cette annonce-là, parce que les députés sont présents.

• (11 h 50) •

Je veux parler, et je vais en parler abondamment, je pense, cet avant-midi, de la question des inondations. La population a vécu un drame avec ces inondations. On a été sur le terrain, et j'ai été, avec mes collègues, sur le terrain, le collègue d'Argenteuil, la collègue de Mirabel, le collègue de Deux-Montagnes pour aller constater que des personnes, évidemment, étaient dans des situations très, très difficiles. On a un bilan des gens qui ont été évacués. Je l'ai — ma fiche est où? — le bilan des gens qui ont été évacués, des maisons qui ont été évacuées, de la population également. Alors, on a un total de 1 039 résidences qui ont été inondées, on a 891 personnes évacuées. On a été présents sur le terrain, on a travaillé en collaboration. Il n'y avait pas de partisanerie qui prenait place là, c'était la population avant tout. Et je félicite les autorités locales pour leur leadership, la façon dont ils ont bien pris en main la situation, les Forces armées également, qui sont venues prêter un coup de main.

Donc, M. le Président, ça va me faire plaisir de répondre aux questions. Sur la question des transports, nous sommes parfaitement conscients des enjeux, nous allons évidemment agir et de concert avec mon collègue le ministre des Transports et nous allons proposer des solutions aux citoyens de la région.

Argumentation

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le député de Bertrand, vous avez la parole pour un... M. le député de Labelle, pour un maximum de cinq minutes.

M. Pagé : Oui. Alors, c'est moi qui vais faire le premier bloc de cinq minutes. Alors, bonjour, Mme la ministre, les gens qui vous accompagnent, chers collègues députés, député de Bertrand, député de Saint-Jérôme, bonjour à tous et à toutes.

Alors, la ministre nous a fait part de plusieurs investissements, mais souvent les investissements, bien respectueusement, c'est des investissements privés, et les investissements publics, malheureusement, souvent ne sont pas au rendez-vous. Elle nous dit, et je l'entendais : Ça prend une lecture claire de la situation. Bien, c'est ce qu'on va faire. Ce n'est pas une attaque aux individus, mais on va s'en tenir à des chiffres. Comme ça, au moins, on va pouvoir voir clair dans les investissements qui sont faits. On en a parlé en transport, mais allons-y sur quelque chose qui préoccupe énormément la population. Et ce gouvernement a été élu à plusieurs occasions sur : On va améliorer, on va régler les problèmes de santé.

Alors, moi, quand je suis arrivé, M. le Président, en 2001, les premières représentations que nous avons eues dans la région des Laurentides, c'était sur l'iniquité en santé. On avait le comité des impatients qui venait nous voir et qui nous disait : De toutes les régions du Québec, si vous habitez dans la région des Laurentides, vous êtes parmi les plus mal foutus, les plus mal servis, parce qu'il y avait une iniquité à la hauteur de 36 millions. On avait rencontré le député de Rousseau, à l'époque, qui était le ministre de la Santé, on l'avait convaincu qu'il fallait agir. Et, dès 2002, il y avait un plan de redressement de 36 millions. Il est passé, en 2002, de 36 à 30. L'année suivante, il devait passer à 18; ensuite, à zéro. Donc, il y avait un plan de match précis, M. le Président, pour amener cette équité à zéro.

On a perdu l'élection en 2003. J'ai personnellement, avec des collègues des Laurentides, rencontré le ministre à l'époque, qui, aujourd'hui, est premier ministre. Il m'avait dit : M. Pagé, vos chiffres, on est...

Une voix : ...

M. Pagé : M. le député de Labelle, nous sommes pas mal d'accord avec vos chiffres, laissez-moi quelques mois, et je prendrai l'engagement que, d'ici cinq ans, on devrait être capables de rétablir l'iniquité en santé. On a fait des représentations même avec le député de Deux-Montagnes, qui, à l'époque, était avec nous. On a fait des représentations en équipe avec les collègues des Laurentides. Nous avons écrit, nous avons demandé au ministre de la Santé et ensuite au ministre suivant, Yves Bolduc, et à chaque fois : Donnez-nous trois, quatre ans, cinq ans, on va rétablir l'iniquité.

Alors, je ne remonterai pas si loin dans le temps, mais je peux vous dire ce que ça veut dire. En 2012-2013, nous étions rendus à 56 978 000 \$ d'iniquité. En 2013-2014, si nous n'avions pas agi lorsque nous sommes arrivés aux affaires de l'État, l'iniquité aurait été à 58 millions. Alors là, là, on voyait que ça allait augmenter. On a pris la balle au bond. Le ministre à l'époque, Réjean Hébert, avait dit : Nous allons le régler comme l'ancien député de Rousseau avait pris l'engagement. Et, grâce à notre intervention, on avait gagné 40 % sur l'iniquité, 40 % dans un seul mandat. L'iniquité est passée, en 2012-2013, de 57 millions à 39,6. L'année suivante... en fait, au lieu de parler de l'année suivante, je vais aller tout de suite, parce que le temps presse, je vais aller tout de suite à où nous en sommes au dernier rapport. Nous en étions, lorsque le gouvernement a complété sa dernière année de mandat, en 2012-2013, à 57 millions. Au moment où on se parle, les derniers rapports : 56,7. Alors, on fait du surplace.

On nous dit qu'on fait des efforts, on nous dit qu'on investit, mais on fait du surplace. Et, pendant ce temps-là, qu'est-ce qui arrive? Parce que, quand on regarde le tableau — je pourrai le fournir à la ministre si elle le veut — le tableau, quand la région des Laurentides reçoit son tableau avec les 10 compartiments des enveloppes, bien, ce que ça veut dire, ça veut dire que, pour la santé mentale, le manque à gagner... 16 millions pour une région. 16 millions en santé mentale, c'est 21,6 % de toute l'iniquité de l'ensemble des régions du Québec. En santé publique, 4,8, le manque à gagner.

Soutien à l'autonomie et personnes âgées. Vous savez, M. le Président, jusqu'à quel point on veut garder les personnes âgées à la maison, c'est la clé du succès pour ne pas qu'elles se retrouvent dans un CHSLD. Le manque à gagner pour la région est de plus de 13 millions de dollars, et ainsi de suite : déficience intellectuelle, 8 millions; en dépendance — j'ai visité Portage il n'y a pas longtemps — 2,2 millions de manque à gagner. Ce qui fait un total de presque 57 millions. Alors, je veux bien entendre qu'on fait des améliorations, on fait des investissements, mais les investissements publics en santé, ils sont déficients.

Alors, moi, ce que je demanderais à la ministre : Depuis qu'elle est là — maintenant, ça fait presque trois ans — quelles représentations qu'elle a faites, quel engagement elle a eu de la part du ministre de la Santé pour rétablir une fois pour toutes l'iniquité? Quels sont les résultats? Est-ce qu'elle peut nous présenter aujourd'hui un échéancier clair, avec des montants précis, avec des objectifs clairs pour arriver à régler l'iniquité pour l'ensemble de la région des Laurentides?

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la ministre, également pour cinq minutes.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je pense qu'on peut regarder aussi les investissements qui ont été faits au cours de la dernière année, parce qu'il y a des choses importantes qui ont été faites. Notamment, le 22 mars 2017,

il y a une aide financière de 15 544 000 \$ qui a été annoncée en santé pour la région des Laurentides, et ce montant servira à la création de 216 places pour les personnes qui sont en attente de services en hébergement, en réadaptation et en convalescence, de même qu'en santé mentale, et à l'ajout de ressources humaines aux centres d'hébergement de soins de longue durée. Donc, je pense que, là, on parle de gros montant d'argent.

On a annoncé également 10,8 millions de dollars pour 120 organismes communautaires répartis à travers le Québec, mais bien sûr que, ces organismes-là, il y en a dans la région, et il va y en avoir une partie dans la région des Basses-Laurentides; 3 millions : des mesures de soutien à l'offre régionale en formation professionnelle, donc ajout de petites cohortes. Cette aide financière représente évidemment 85 classes additionnelles par année en formation professionnelle. Là aussi, il va y avoir une part pour les Laurentides.

Plus particulièrement, deux projets très, très, très importants. Le lancement de l'appel d'offres pour un projet de 96 nouvelles places dans un CHSLD à Saint-Jérôme. Ça veut dire 115 emplois de créés, 96 nouveaux lits, 115 nouveaux emplois, donc 115 emplois de créés, donc ça veut dire aussi un investissement important. On a également le pavillon en santé mentale qui a été annoncé : 110 millions de dollars. Donc, ça sera un pavillon qui sera à l'hôpital de Saint-Jérôme. Lorsque nous avons annoncé le pavillon, on était à la Direction régionale, et les gens de la région étaient très heureux de voir que nous avions procédé avec cette annonce-là.

Donc, c'est faux de dire qu'il n'y a pas d'investissement en santé. Il y a des investissements en santé. Est-ce que la situation est parfaite? Je pense qu'il n'y a rien de parfait sur cette terre, tout est perfectible, mais il y a des efforts considérables qui sont faits dans le domaine également de la formation professionnelle. On sait qu'il y a une école de... on enseigne les techniques infirmières à Saint-Jérôme, donc on fait de la formation, également, professionnelle dans la région. Alors, il y a des efforts qui sont faits, et on va continuer de les faire, M. le Président, parce qu'évidemment c'est important de faire en sorte que la population soit en santé. Que les personnes qui sont âgées puissent rester le plus longtemps possible à la maison, c'est ce que nous souhaitons. Nous souhaitons également que les cas de dépendance soient aussi des cas qui soient traités de façon prioritaire. Nous avons fait un engagement dans la région d'Argenteuil pour que le centre Mélaric ne ferme pas, et ça a été pris, ce centre-là, par la Fondation Robert Piché et Elphège Roussel, qui fait un travail absolument extraordinaire pour les personnes qui sont dépendantes. Puis ce ne sont pas des sujets faciles puis ce ne sont pas des sujets populaires. Lorsqu'il arrive des campagnes de levée de fonds, ce ne sont pas les sujets les plus populaires et les plus faciles, mais ils font un travail vraiment, sur le terrain, très, très important.

Alors, M. le Président, je pense qu'il faut continuer à travailler très fort, il faut continuer à dire : Oui, il y a encore des choses à faire. Bien sûr, je ne le nierai pas. Mais il y a une amélioration qui s'est produite, et j'en suis très fière, et on va continuer à travailler dans ce sens.

• (12 heures) •

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. M. le député d'Argenteuil, également pour cinq minutes.

M. St-Denis : Alors, merci, M. le Président. Permettez-moi de saluer d'abord Mme la ministre, mes collègues de Deux-Montagnes, Blainville, Mirabel, également de Saint-Jérôme, Bertrand et Labelle.

Dans le fond, aujourd'hui, je suis heureux de m'adresser à vous, M. le Président, parce que, la ministre en a parlé tantôt, on ne peut pas passer sous silence, là, les épisodes d'inondation qu'on a eus, quand on parle de leadership de notre gouvernement et du leadership aussi, je vais dire, des députés en général aussi là-dedans, qui ont tous mis la main à la pâte dans ce dossier-là, les inondations qui ont débuté, si je parle plus précisément dans mon comté, dans la région de Saint-André-d'Argenteuil. La première vague d'inondation, ça a débuté dans la semaine du 17 avril — on est aujourd'hui le 17 mai, ça fait un mois — une première vague qui s'est estompée, et puis, après ça, on connaît la suite. Dans la semaine du 1er mai, la deuxième vague est rentrée, et puis là, bien, ça a commencé à débouler. Dès le 21 avril, on était déjà en appel conférence, l'ensemble de notre caucus, avec le ministre de la Sécurité publique pour évaluer l'état des faits et être présents sur le terrain pour aller de l'avant vers une solidarité, là, envers les sinistrés.

On parle de leadership. On est allés sur le terrain. Moi, dès le 4 mai, j'étais sur le terrain en visite de reconnaissance sur la rivière avec les gens de la SQ. La ministre, qui est passée aussi le 6 mai... Le 9 mai, le premier ministre aussi est passé. Il est allé ailleurs aussi, mais il est venu, moi je peux le dire, plus précisément chez nous pour constater l'état de la situation. On a participé. On parle de leadership. On a participé. J'ai même, moi, participé à faire des sacs de sable, comme plusieurs collègues du gouvernement ou de l'opposition, on le sait. Donc, tout ça pour en arriver à vous dire que, quand on prend notre place, quand on prend le lead, on vient à bout de réaliser des choses intéressantes. Le lead, ça ne se fait pas juste par le gouvernement, ça se fait par la population aussi. On l'a vue, dans le cas des inondations, la solidarité des gens, des bénévoles qui ont commencé à participer justement à la réalisation, là, pour préparer des sacs de sable pour les sinistrés, là, qui transportaient ça pour protéger leurs demeures.

Je veux juste souligner la solidarité aussi des gens — quand, le 7 mai au matin, on manque de sacs de sable à Saint-André, c'est dramatique, parce que les gens veulent continuer à protéger leurs maisons — mais des municipalités avoisinantes. Un petit épisode que je peux vous relater comme ça : on manque de sacs, on fait un appel sur les réseaux sociaux, et puis là ça affluait de toutes parts. Je veux souligner aussi la présence des municipalités avoisinantes, dont le maire de Montcalm, qui a fait de la sollicitation aux alentours, et puis qui sont allées chercher des sacs de sable, à la ville de Tremblant, qui nous a fourni 10 000 sacs de sable, Huberdeau, les villes de Mirabel, de Saint-Jérôme, et j'en passe, là, des gens qui sont venus là.

Ce que je veux plus vous parler également quand on parle de leadership, c'est de vous parler de l'empressement à prendre la situation en main par notre ministre de la Sécurité publique avec ses interventions quotidiennes pour l'évolution de tout ce qui se passait là et la mise en place aussi d'un nouveau fonds où on parle des indemnités, qui va être annoncé plus tard cet après-midi mais dont on a vu peut-être quelques brèches dans *La Presse* ce matin. Et on aurait pu dire comme

les inondations précédentes : Bon, on va garder ça comme ça, il y a un bon programme, il est bon. Mais là on parle, dans *La Presse*, ce matin, là, d'une indemnité qui va passer possiblement de 159 000 \$ à 200 000 \$ pour les sinistrés, pour leurs maisons, pour leurs rénovations. Des rénovations, au lieu de donner 80 %, on parle de 90 % des dépenses admissibles. On parle de dollars, là, pour le réaménagement paysager de ces maisons-là qui n'existaient pas auparavant.

Ça fait que, quand on parle de leadership, moi, je pense que notre gouvernement est quand même très présent et avant-gardiste dans ses décisions. Et puis je ne suis pas inquiet avec le leadership, que ce soit dans l'ensemble de la province et plus particulièrement dans les Laurentides. Alors, je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant y aller avec la deuxième série d'interventions. M. le député de Saint-Jérôme, également pour cinq minutes.

M. Bourcier : Je désire saluer Mme la ministre. Chers collègues, dernièrement, M. le Président, un rapport de CAA-Québec a déterminé les pires congestions routières au Canada. L'autoroute 15 est au cinquième rang. Les élus doivent légiférer pour apaiser la congestion routière, qui aurait nui à la productivité et fait augmenter les gaz à effet de serre.

Dans les Basses-Laurentides, le problème majeur, c'est l'autoroute 15, avec près de 812 000 heures de perdues par année à attendre dans l'auto. De Laval à Saint-Jérôme, directions nord et sud, matin et soir sur semaine, les fins de semaine, ça bloque sur la 15. En 2000, Transports Québec considérait déjà pour les Laurentides que le désengorgement de l'autoroute 15 devait passer par une amélioration du réseau routier et un développement des moyens de transport en commun, sans quoi on risque d'amenuiser l'attrait de notre région auprès de la clientèle touristique. La route 117 est utilisée très rapidement lorsque la 15 est congestionnée, de sorte qu'elle n'est déjà plus une alternative valable à l'autoroute, surtout si les débits de circulation dans le secteur continuent à augmenter. À Saint-Jérôme, en 2015, c'est 32 millions de passages de véhicules qui ont été comptabilisés à la hauteur de la ville. À plus long terme, élargir la 15 à partir de Blainville pour réobtenir des conditions de circulation acceptables se doit d'être considéré par le gouvernement. Pour aider à désengorger la 15, le prolongement de l'autoroute 13 entre Boisbriand et Mirabel est essentiel. Les Basses-Laurentides demandent depuis longtemps au gouvernement du Québec de procéder le plus tôt possible au parachèvement de l'autoroute 13, compte tenu de l'explosion démographique, du développement résidentiel, commercial et industriel de notre région et des municipalités situées plus au nord. Le parachèvement de l'autoroute 13 se doit d'être fait. Le gouvernement a erré dans ce dossier. En 2015, le ministre des Transports s'était pourtant montré favorable à l'idée de prolonger l'autoroute 13 de Boisbriand à Mirabel. En 2015, le MTQ a rendu public un rapport sur la question qui recommande, notamment, l'ajout d'un lien autoroutier entre la 640 au sud et l'autoroute 50 au nord.

La 15 est déjà à pleine capacité. Il y a donc urgence d'intervenir afin de pouvoir freiner cette détérioration du milieu, voire en améliorer les conditions. Il est évident que le statu quo n'est pas une solution envisageable. Il faut parachever la 13 jusqu'à la 50. Tous les citoyens des Basses-Laurentides savent ça et le ruminent chaque fois qu'ils sont coincés dans le trafic.

Le ministre Lessard a aussi rencontré les représentants de la Coalition 19 le 5 avril dernier. Un projet de parachèvement de l'autoroute 19 serait déposé au Conseil des ministres ce printemps, qui devrait répondre aux attentes. On est rendus là. Le ministre des Transports a même suggéré le 30 juin 2017 comme date limite souhaitable afin de réserver les crédits nécessaires, en plus d'une confirmation écrite. Je salue cet engagement du ministre, mais il doit tenir parole et parachever la 19.

Finalement, M. le Président, toute notre région le sait, plusieurs accidents mortels arrivent sur l'autoroute 50, l'autoroute de la mort, qui traverse une partie de l'Outaouais et des Basses-Laurentides, que le premier ministre a promis d'élargir à quatre voies il y a quelques semaines de ça. La 50 est à risque entre Lachute et l'aéroport de Mirabel. Le premier ministre n'a pas voulu s'avancer sur un échancier, mais la réalisation du très, très gros projet s'échelonnera, sans doute, sur des années et se fera par segments. Le premier est un petit tronçon de sept kilomètres à l'est de Buckingham. De 18 à 24 mois seraient nécessaires pour le réaliser. Il semble qu'il y aura d'autres phases futures. Quand? On ne le sait pas. Quatre ans? Six ans? Buckingham, vous savez, M. le Président, c'est loin des Basses-Laurentides. Chose certaine, des correctifs se doivent d'être apportés sur la 50 afin d'y réduire le nombre d'accidents. Son élargissement à quatre voies contribuerait aussi à désengorger notre région, qui a connu une croissance fulgurante au cours des dernières années.

M. le Président, quatre problèmes majeurs, quatre autoroutes : c'est notre région. J'interpelle maintenant Mme la ministre et son gouvernement. Qu'entend faire la ministre responsable des Laurentides à propos des problèmes de l'autoroute 15? A-t-on évalué du transport collectif supplémentaire? Deuxièmement, est-ce que la ministre s'engage à parachever la 13? Troisièmement, est-ce que la ministre peut nous confirmer que des crédits budgétaires seront réservés par le gouvernement pour le parachèvement de la 19 et que le délai du 30 juin sera respecté? Et finalement est-ce que la ministre s'engage à faire prioriser l'élargissement de l'autoroute 50 entre Lachute et Mirabel dans les plus brefs délais? Des vies sont en jeu, M. le Président, la sécurité des gens des Basses-Laurentides aussi.

• (12 h 10) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Saint-Jérôme. Mme la ministre, cinq minutes.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je remercie le député pour son intervention. Je réitère et je répète que ce sont des dossiers dont nous sommes tout à fait conscients. Et, comme je le disais tout à l'heure, être ministre responsable des Laurentides et ne pas voir la situation du transport, je pense que ça serait de vous dire que je n'y vais pas souvent. Et j'y vais très souvent. On a des discussions avec les intervenants locaux, avec les élus. Et le premier ministre a même fait des rencontres lors de sa tournée régionale.

Ces dossiers-là ont été abordés. Je ne peux pas, évidemment, moi, comme ministre responsable des Laurentides, annoncer des budgets, c'est mon collègue le ministre des Transports qui annonce les budgets. Mais ces enjeux-là sont

connus. Vous savez, nous avons promis l'équilibre budgétaire. Nous avons décidé de faire en sorte que les finances publiques soient équilibrées. Nous avons évidemment des enjeux. Et nous allons faire le mieux que nous pouvons pour faire en sorte que la situation puisse être plus, je dirais, fluide pour les personnes qui, comme le dit le député, ruminent dans leurs voitures. Je pense que ça ne doit pas être drôle de vivre ça à tous les matins. Il n'en demeure pas moins que nous avons fait des efforts. Nous mettons beaucoup d'argent sur, évidemment, les infrastructures de transport. Je pense que les budgets pour le Québec sont bien connus. Les infrastructures de transport, ce sont des infrastructures qui coûtent excessivement cher, qui prennent du temps. Il y a tout le maintien d'actif, également le maintien des routes. Nous avons annoncé les sommes pour cette année. Donc, nous sommes conscients de la situation. Nous allons évidemment continuer d'élaborer des plans et de faire progresser les dossiers. Sur la 19, bien, il y a eu des engagements qui ont été pris. Sur la 15, nous sommes conscients de la situation. Et nous allons travailler très, très fort pour faire en sorte qu'on puisse faire des projets avec le ministère des Transports.

M. le Président, je pense que, lorsqu'on parle des Basses-Laurentides, on parle également d'une région qui est évidemment forte en termes de population. On le dit souvent, il y a un boom démographique important. Et nous avons investi énormément, dans les deux dernières années, dans les infrastructures scolaires. Je pense qu'il faut regarder aussi cet aspect des choses. Les infrastructures scolaires sont des infrastructures qui sont fondamentales pour nos jeunes. Les parents veulent de bonnes infrastructures scolaires, veulent que leurs enfants soient en sécurité dans leurs écoles. Et nous avons fait des investissements très importants au cours des derniers mois et de la dernière année. Je peux parler d'un investissement de 3,7 millions de dollars au cégep de Saint-Jérôme pour favoriser les activités de recherche et les innovations. C'est ce qu'on a annoncé récemment avec le gouvernement fédéral. C'était une annonce qui était fort attendue et qui fait en sorte que le cégep de Saint-Jérôme se classe vraiment... C'est un domaine où il y a énormément de compétition, la compétition est internationale, alors il faut que le Québec se mette vraiment en avant de la marche, et non pas à la remorque de la marche. Donc, c'est important d'investir dans ces infrastructures-là.

Nous avons également, à la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, pour la construction d'un complexe serricole du centre de formation agricole de Mirabel, investi 14,4 millions de dollars. Et lorsque nous sommes allés faire cette annonce, je peux vous dire que les gens étaient très heureux, parce que c'est une formation qui est fort intéressante, c'est une formation qui est attirante aussi pour des jeunes. Et, d'avoir des installations qui seront à la fine pointe, je pense que ça va encore ajouter à l'offre sur le plan de la formation professionnelle que nous avons. Et c'est un secteur qui est en pleine évolution. Nous avons également fait des annonces sur les maintiens d'actif. Nous avons aussi annoncé de l'argent pour la réussite scolaire, pour la persévérance scolaire dans les Laurentides, 960 000 \$. C'est un organisme qui s'appelle le PREL, qui est un organisme qui fait un travail exceptionnel, et nous avons décidé de vraiment faire en sorte que cet organisme-là puisse avoir les moyens pour faire en sorte que sa mission puisse changer les choses ou améliorer la situation de la persévérance scolaire.

Donc, M. le Président, le lancement des travaux dans les écoles : le 21 millions de dollars pour la rénovation d'établissements scolaires dans la région des Laurentides, c'est de l'argent, c'est important. On a aussi l'ajout d'espaces de formation générale à la commission scolaire des Mille-Îles; l'ajout d'espaces pour la formation générale, des investissements de plus de 25 millions de dollars à la commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Donc, sur le volet éducation, je peux dire que vraiment nous sommes là et nous continuerons de le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Merci, M. le Président. Je veux revenir un peu sur ce que mon collègue a dit sur le transport routier.

Evidemment, vous savez que l'autoroute 50 est au cœur de mes préoccupations et de celles de mes autres collègues où la 50, là, passe à travers leurs comtés, là, dont Papineau, et puis, ce qui a pris des dizaines d'années à être réalisé, je pense qu'on est sur la bonne voie pour venir à bout de compléter cette autoroute-là, que ça devienne une vraie autoroute. Une première grande étape a été franchie, c'est inscrit au PQI maintenant au niveau de l'étude, et je pense que ça va débouler tranquillement. Donc, à cet égard-là, je pense qu'on avance puis je pense qu'on avance à grands pas. Le premier ministre l'a dit, on a dit qu'on le ferait, on va le faire à ce niveau-là.

Au niveau de la démographie, quand vous parlez de la démographie, bien, on ne peut pas parler d'augmentation de la population sans parler de l'éducation et du leadership qu'on a pris là-dedans aussi, parce que, dès 2014, on a annoncé des nouvelles écoles dans la région des Basses-Laurentides. On a annoncé des écoles primaires à Saint-Eustache, à Saint-Jérôme, des agrandissements à Sainte-Adèle, une école également dans mon comté, à Saint-Colomban. Ça, on parle de 2014. Si on va en 2015, en 2015, on a annoncé la construction d'une école primaire à Saint-Hippolyte, une autre à Mirabel, dans le secteur de Saint-Janvier, et ainsi de suite, à part les agrandissements qui ont été accordés. Donc, quand on voit l'évolution de la démographie, bien, on prend le lead et on est là. On est avant-gardistes et on investit en éducation.

Si on prend juste dans le budget... dans le dernier budget, on dit que les jeunes représentent l'avenir économique de notre Québec. Alors, le plan économique du Québec, dans le dernier budget, a prévu 130 millions sur cinq ans pour préparer la réussite éducative des plus jeunes et s'assurer que tous nos enfants arrivent prêts à l'école. Le plan économique du Québec prévoit également 1,8 milliard sur cinq ans pour assurer la mise en œuvre d'une politique sans précédent visant à soutenir la réussite éducative. Donc, ça, ça se décline aussi dans les Laurentides. Les investissements supplémentaires vont permettre d'accompagner les élèves tout au long de leurs parcours scolaires. Et puis, dès la rentrée de 2017, ce sont 1 500 nouvelles personnes qui vont offrir des services directs aux élèves et, d'ici cinq ans, ce sera 7 200 personnes qui vont offrir des soutiens aux élèves et aux enseignants. Ça, c'est également bon pour les Laurentides. Ça, ça va se traduire en termes de personnes, de vraies personnes qui vont venir supporter notre jeunesse dans leurs études.

On a mis aussi 1,5 milliard pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et améliorer l'accessibilité aux études supérieures. Si on prend l'exemple à Saint-Jérôme, le cégep de Saint-Jérôme, le 16 juin 2016, là, il y a moins

d'un an, on a annoncé 3 750 000 \$ pour le maintien des actifs. 3 750 000 \$, c'est important. Et on a investi aussi 2,3 millions pour l'augmentation du devis scolaire.

Donc, quand on parle qu'on veut favoriser l'accès aux études, bien, on peut dire que les bottines suivent les babines. On est là, on est présents, on est avant-gardistes, on bouge. Et, en éducation, c'est un domaine qui me préoccupe, je pense qu'on n'a pas de gêne à avoir. Alors, je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant débiter la troisième série d'interventions avec un député du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Deux-Montagnes, également pour cinq minutes.

• (12 h 20) •

M. Charette : Merci, M. le Président. Vous allez me permettre, dans un premier temps, de saluer la ministre, ses collègues qui l'accompagnent, les collègues de la deuxième opposition mais également, et c'est très apprécié de mon côté, mon collègue de Blainville, ma collègue de Mirabel, tous deux députés des Basses-Laurentides, tout comme moi d'ailleurs, et le chercheur qui nous accompagne ce matin, M. Thomas Pilon-Robitaille.

Cinq minutes, c'est très, très court, donc je vais axer mes questions essentiellement sur la santé. Mon collègue de Labelle le mentionnait tout à l'heure, il y a un problème d'iniquité au niveau du financement. C'est un problème qui est récurrent, qui date de plusieurs années. La mauvaise nouvelle, s'il faut en ajouter une, c'est que les chiffres de mon collègue ne sont, malheureusement, pas à jour. Suite à une demande d'accès à l'information dont nous avons eu la réponse il y a quelques jours à peine, la situation est même pire encore que celle évoquée : le déficit pour notre région, il est de 59,2 millions de dollars. Et je me souviens qu'au lendemain de l'élection du gouvernement actuel, dans les premiers crédits, j'avais interpellé le ministre de la Santé pour lui demander quelles étaient ses intentions, et, main sur le coeur, il assurait que, durant ce mandat-ci, le problème allait être corrigé. Donc, non seulement il ne s'est pas corrigé en trois ans, mais il a empiré dans une proportion assez dramatique qui nous fait douter, aujourd'hui, de l'engagement qui avait pourtant été dûment pris par le ministre. Donc, je serais curieux de voir quelle sera la réponse de la ministre à ce sujet-là dans quelques instants, voir si elle peut s'engager à un échéancier précis.

C'est sûr que, lorsque l'on parle de millions de dollars, ça peut paraître gros, d'une part, parce que ce sont des sommes importantes, mais, concrètement, il y a un impact réel, et je vais vous l'illustrer à travers quelques données.

Au niveau du temps d'attente à l'urgence, notamment, on a une moyenne de 18 h 15 min. C'est pire que la moyenne du Québec. Au niveau des civières à l'urgence, on a, techniquement, 32 places reconnues, mais, dans les faits, en plus de ces 32 places là, on a 39 lits de débordement, ce qui est absolument ahurissant. On a plus de lits de débordement que de lits dûment calculés pour notre urgence, ce qui fait dire à tous les répondants de la région, autant élus municipaux, que répondants au niveau de la santé, que, naturellement, les députés, que cette urgence à l'Hôpital de Saint-Eustache doit être agrandie. C'est un élément que l'on réitère au fil des ans, et, malheureusement, il n'y a eu aucun engagement de pris à ce côté-là, et c'est dramatique, parce que, dans les faits, et c'est confirmé par le ministère lui-même, l'Hôpital de Saint-Eustache a la seule urgence qui n'a pas été rénovée, sinon adaptée au fil des ans depuis l'aménagement de l'hôpital. Donc, on peut imaginer un contexte de désuétude assez important et surtout un personnel, autant infirmiers que médecins, qui doit composer avec une exigüité des lieux qui peut compromettre même la sécurité des patients, sinon la sécurité de leurs pratiques directement. Au niveau du taux d'occupation des civières, on est à 153 % sur une base quasi quotidienne.

Donc, tout ça pour dire que les chiffres qui sont évoqués, ce fameux problème d'iniquité interrégionale, ce ne sont pas que des chiffres, il y a des applications, des répercussions directes pour nos gens. Et ce que l'on aime dire, au niveau de la Coalition avenir Québec, et mes collègues le répètent souvent, c'est que, dans les Basses-Laurentides, les citoyens ne paient pas moins d'impôt qu'ailleurs au Québec, et, malheureusement, la qualité et l'offre de services sont beaucoup moins importantes qu'ailleurs dans d'autres régions.

Mon collègue a évoqué certains domaines, mais c'est une implication directe. Moi, ce qui me heurte beaucoup, c'est au niveau des personnes âgées. Par rapport aux autres régions du Québec, on parle d'un déséquilibre de 20,6 millions de dollars. Et on veut mettre l'accent sur l'importance des soins à domicile, on veut mettre l'accent sur l'autonomie et le maintien, justement, de la plus grande qualité de vie, et nos aînés, malheureusement, en offre de services, sont pénalisés, dans la région des Laurentides, de l'ordre de plus de 20 millions de dollars... en fait, près de 21 millions de dollars.

Donc, moi, j'aimerais entendre la ministre sur l'engagement pris de façon officielle par le ministre de la Santé, de corriger ces chiffres au cours du mandat, tout en lui rappelant que, depuis qu'il a pris cet engagement-là, malheureusement, la situation s'est largement, mais largement détériorée, et ce sont, malheureusement, nos gens qui en paient un lourd tribut.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons. Mme la ministre, toujours cinq minutes.

Mme St-Pierre : Bien, pour les gens qui nous écoutent, je peux quand même rappeler que le budget pour la région des Laurentides, dans le domaine de la santé, est de 1 073 000 000 \$ pour 2016. Donc, je pense que ce sont des sommes considérables. Est-ce qu'on peut faire mieux? Probablement, certainement. Est-ce qu'on a des enjeux? Bien sûr, des enjeux de vieillissement de population, des enjeux également démographiques. On le sait, on le répète depuis tout à l'heure, depuis le début, qu'il y a un boom démographique. Donc, ça veut dire qu'il faut que l'offre dans les soins de santé suive également. Alors, nous sommes évidemment à analyser, nous sommes proactifs dans ce domaine-là.

Vous me parlez de l'Hôpital de Saint-Eustache, qui a des besoins pour ce qui est de l'urgence. Nous sommes au courant de ce dossier-là. Nous avons par contre, aussi, des enjeux également à Saint-Jérôme, nous avons des enjeux dans l'ensemble des Laurentides.

Mais je ne peux pas quand même laisser passer le fait que vous dites que c'est une région qui est sous représentée, parce que plus de 1 milliard de dollars, c'est quand même assez considérable. Et je pense qu'on peut aussi se dire qu'il y a des investissements qui se font. On a accéléré aussi certains investissements. Je pense qu'on est capables de faire encore plus dans la prochaine année et je vais laisser, évidemment, à mon collègue le ministre de la Santé le soin d'analyser la situation et de l'ensemble du Québec. Il y a beaucoup aussi de services qui sont donnés, on le sait, par d'autres régions. Il y a des patients qui sont transférés aussi dans d'autres régions lorsque ce sont des cas plus graves ou des cas qui nécessitent des interventions plus, je dirais, pointues, avec de la très haute technologie.

Alors, je pense que, M. le député, vous pouvez être rassuré. Je comprends que vous disiez que la situation doit être améliorée. J'en conviens. Nous allons continuer à faire les analyses qui s'imposent, pour être capables de servir le plus possible et le mieux possible la population.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Merci, M. le Président. Alors, on parlait de santé, on peut continuer à en parler un petit peu. On parle de l'ajout des médecins de famille, où on a été innovants là-dedans, encore une fois, où on a pris le leadership, où le ministre de la Santé a pris le leadership là-dedans en faisant adopter des projets de loi qui vont vers l'accès aux médecins de famille. Au dernier budget, là, c'était plus de 500 000 personnes, maintenant, qui avaient accès à un médecin de famille, puis on continue de monter selon notre objectif.

Comment ça se traduit dans les Laurentides? Ça se traduit... on en a fait l'annonce il y a quelques semaines, de 24 nouveaux médecins de famille. C'est quatre nouveaux médecins dans Argenteuil, où moi, je représente mes citoyens, quatre nouveaux médecins qui arrivent, des vrais médecins, là. Ils ont des noms, tout, ils sont en train de s'installer, là, puis on en a 20 autres dans les Laurentides. Donc, c'est 24 nouveaux médecins qui arrivent. Il y en a qui vont dire : Bien, non, c'est pour remplacer ceux qui partent. Non, non, ceux qui partent sont remplacés automatiquement par le système. Ça, ça fait partie de la roue. Mais là c'est 24 nouveaux permis, là, qui vont pouvoir servir la population dans Argenteuil et dans... c'est-à-dire, dans les Laurentides et principalement dans Argenteuil.

On a un ministre de la Santé qu'on dit innovant et avant-gardiste. Bon, on connaissait les besoins. Les gens, bon, disaient que le personnel dans les CHSLD était essoufflé, mais on a fait l'annonce, en novembre dernier, de 65 millions de dollars pour venir en aide, venir en support, pour annoncer des nouvelles ressources dans les CHSLD. Ça, ce 65 millions là, ça se traduit par 2 539 000 \$ dans les Laurentides. Chez nous, dans Argenteuil, on parle de 12 emplois, 12 emplois, soit des nouveaux emplois ou des emplois qui étaient à temps semi-complet puis qui sont maintenant à temps plein. Comme je le disais tantôt, ce n'est pas juste des chiffres, là, il y a des noms, il y a des personnes qui sont rattachés à ces postes-là, là, c'est concret, là. C'est 12 nouvelles ressources pour nos trois centres, là, dans Argenteuil. Alors, ça se traduit également dans le reste des Laurentides, là, parce que ça donne des nouvelles personnes. Je n'ai pas le nombre exact de nouvelles personnes, là, mais il y en a qui vont se reconnaître, là, dans les Laurentides, là. C'est dans le Centre d'hébergement Champlain—de-la-Villa-Soleil, dans le centre d'hébergement à Labelle, à Mont-Tremblant. Que ce soit à Saint-Benoît, le centre d'hébergement à Saint-Eustache, le Centre d'hébergement des Hauteurs, ça, c'est du monde concret qui s'en va aider là. Pourquoi? Parce qu'on a mis sur l'ajout de nouvelles ressources pour donner un peu d'oxygène aux gens qui sont là, dans les CHSLD, puis avoir un maximum de services à nos citoyens.

Donc, quand on parle de leadership puis qu'on traduit ça par le côté de la santé, bien, moi, je peux vous dire une chose, je ne suis pas gêné des investissements de notre gouvernement là-dedans.

On parlait de CHSLD. Je suis en train de l'oublier, l'annonce d'un nouveau CHSLD à Saint-Jérôme pour 212 lits. Bien, à Saint-Jérôme, c'est important là-bas. Il y a un CHSLD qui avait été annoncé dans mon comté et qui n'est même pas encore réalisé, parce que ça a été abandonné par le Parti québécois le court moment qu'ils ont passé au pouvoir. Mais on travaille pour le ravoir, mais on en est là. Mais moi, j'ai confiance qu'en santé on s'enlignait dans la bonne direction puis j'ai confiance en notre ministre aussi. Merci, M. le Président.

• (12 h 30) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Argenteuil. Quatrième série d'interventions, avec un député de l'opposition officielle. M. le député de Labelle, toujours cinq minutes.

M. Pagé : Oui. Merci, M. le Président. J'aurais pu faire appel à l'article 212 tantôt pour rétablir les faits, parce que mon collègue, quand il dit que je n'avais pas les bons chiffres... les chiffres qu'il a cités, c'est exactement les chiffres que j'ai donnés. Je peux même déposer le document, là. C'est effectivement 56 677 866 \$. Avec votre permission, je vais le déposer. Et la ministre pourra également en prendre connaissance si elle le souhaite. C'est les chiffres du ministère.

Le Président (M. Auger) : Un dépôt pour les collègues ou un dépôt de façon publique?

M. Pagé : Alors, je voudrais, cette fois-ci, parler de l'Internet haute vitesse. Même si on parle des Basses-Laurentides, force est de constater qu'il y a des poches de résistance encore partout à travers la grande région des Laurentides.

Mais je vais vous lire un discours du budget puis je vais vous lire la bonne nouvelle du jour, alors : «L'accès aux services Internet à haut débit pour chaque citoyen, communauté et entreprise représente un défi que le Québec doit relever, s'il souhaite réussir [le] virage numérique, en complétant cette exceptionnelle infrastructure de transport et d'échanges du savoir et des services. J'annonce [aujourd'hui] que le Québec consacrera 900 millions — 900 millions — de dollars sur 10 ans pour mettre en oeuvre une stratégie de l'économie numérique et accroître la capacité des infrastructures actuelles tout en augmentant l'étendue du réseau. [...] [La stratégie] aura comme priorité d'assurer l'accès au service haut débit à un coût abordable — donc équitable pour tout le monde — sur tout le territoire québécois, et ce, d'ici 2020.»

Le problème, c'est que c'était dans le discours du budget de 2011-2012, à la page 26. J'ai applaudi très fort cette annonce, parce que, deux ans avant, je faisais une interpellation de deux heures avec la ministre Nathalie Normandeau, à l'époque, qui était responsable du dossier, en le disant : Il faut investir. Le message avait passé. Et là on nous annonçait 900 millions de dollars. On se disait : Ça y est, nous y sommes. L'année suivante, dans le même discours du budget, 2012-2013, dans les documents, à G.44, on dit que les investissements de 900 millions de dollars... on parle encore que cet argent-là est au rendez-vous, ça s'en vient et, d'ici 2020, on va avoir branché tout le Québec.

Cinq, six ans plus tard, je lis dans *Le Mirabel* : «Une région qui manque de connexions.» Le 24 février dernier, à Mirabel : «En 2012, environ une personne sur cinq n'était pas branchée à Internet haute vitesse dans la MRC de La Rivière-du-Nord et la MRC de Mirabel. Cinq ans plus tard, force est d'admettre que la situation n'a pas changé.» Deux-Montagnes : 23 % des gens qui ne sont pas connectés, ce qu'on lit dans l'article; Thérèse-de-Blainville, 20 %; Mirabel, 20 %; Rivière-du-Nord, 23 %; Argenteuil, 40 %, 40 %. Pourtant, si on avait commencé à mettre en oeuvre ce qui avait été annoncé, évidemment, plusieurs années avant, c'est sûr qu'on aurait un bon bout de chemin de fait. La FQM, priorité numéro un, quand ils rencontrent les ministres, ce qu'ils disent : Parmi les priorités, les infrastructures, mais les infrastructures numériques.

Alors, force est de constater que la haute vitesse, pour le gouvernement, c'est plus la haute patience. Et, quand je vois qu'il y a 240 projets qui ont été annoncés, qu'on dispose de 100 millions sur cinq ans, j'entends bien la ministre de l'Économie nous dire que : Il va falloir que je plaide, je n'ai pas assez d'argent. Je la cite, là. C'est à peu près ce qu'elle a dit mot pour mot. Parce que, juste pour Antoine-Labelle — je vais prendre la circonscription de Labelle — il y a un projet, 44 millions, on dispose de 100 millions, la demande d'aide est autour de 30. Alors, force est de constater que l'argent n'est pas au rendez-vous et, au rythme où on va, on ne remplira pas les exigences qui nous sont données par le CRTC. Le CRTC nous dit, le 21 décembre dernier : «...les Canadiens qui vivent dans les régions rurales et éloignées devraient avoir un niveau [d'accès à] Internet à large bande semblable à celui offert dans les régions urbaines — avec au moins 50 mégabits.» Et ils nous disent plus loin : «Ces vitesses doivent être non simplement annoncées, mais vraiment offertes.» Et eux, ils se donnent comme échéancier 2021.

Alors, aujourd'hui, ce que je demande à la ministre : Combien de projets qui ont été déposés, pour combien de montants, dans la région des Laurentides? Est-ce qu'elle a des chiffres pour être capable de plaider au ministre des Finances, dans le prochain budget, que l'argent soit au rendez-vous? Comment concilier le 50 mégabits versus le 30 mégabits qu'il finance présentement, parce que le CRTC s'est prononcé là-dessus? Et finalement est-ce qu'elle prend l'engagement aujourd'hui que, d'ici 2020, selon le premier engagement, ou 2021, selon la demande du CRTC, tous les citoyens des Laurentides auront...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Labelle.

Document déposé

Avant de poursuivre, je vais déposer justement votre document, M. le député de Labelle, le tableau 10, *Les écarts par programmes 2015-2016*. Donc, Mme la ministre, pour toujours cinq minutes.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Non seulement tous les citoyens des Laurentides, mais tous les citoyens du Québec devraient être branchés.

Évidemment, sur le plan économique, c'est majeur. Pour les entreprises, c'est majeur. Et ma collègue la ministre du Développement économique est très, très active dans ce dossier-là. Les 100 millions de dollars qui ont été annoncés, les projets ont été déposés. Combien de projets dans les Laurentides? Je ne le sais pas, je n'en ai pas la déclinaison, mais je peux vous dire qu'il y en a, des projets dans les Laurentides qui ont été déposés, et c'est sûr que c'est majeur.

C'est important, on le conçoit, on le réalise. Et on sait que le gouvernement fédéral également met un montant assez important, 500 millions de dollars. Donc, le Québec va avoir une part dans ce montant-là qui va être assez importante également, puisque nous avons des projets, et nous devons bien sûr accélérer et nous devons faire en sorte qu'on puisse se mettre en l'an 2017 et plus encore, parce que pour des régions éloignées c'est une question aussi de retenir la population. Si les entreprises quittent parce qu'elles ne sont pas branchées, si les gens quittent parce qu'ils n'ont pas accès à l'Internet, c'est clair que ce sont des enjeux dont nous sommes très, très conscients. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a quand même 100 millions de dollars sur la table. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a des projets qui ont été déposés. La bonne nouvelle, c'est que le gouvernement fédéral y met de l'argent également. Alors, je pense qu'on est en train de voir un développement important de l'accès Internet au Québec au cours des prochains mois. Et on souhaite évidemment qu'on arrive à ce que ça soit partout, puisque les grands fournisseurs d'Internet, on le sait, ne sont pas nécessairement intéressés à aller dans des régions où il y a moins de population, ils veulent être dans des régions où la population est plus condensée. C'est, là aussi, un enjeu. On a vu que le CRTC s'est posé aussi des questions là-dessus.

Alors, nous devons être proactifs et nous le sommes. Moi, je salue le travail de ma collègue du Développement économique dans ce dossier-là. Alors, on va continuer, parce qu'il le faut, parce que c'est important et c'est majeur pour le développement économique du Québec.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Oui, merci, M. le Président. Je ne peux pas m'empêcher de réagir aux propos du député de Labelle, là, quand il parle de l'Internet haute vitesse dans les régions. Au tout début, là, il nous parlait, là, de depuis le temps qu'il est élu, là, depuis le temps qu'il a passé à l'Assemblée nationale.

Quand il a fait sa présentation il y a quelques instants, moi, j'ai l'impression qu'il en a manqué un bout, là. Je ne suis pas sûr. Il faudrait que je lui demande s'il n'a pas été à l'extérieur du gouvernement pendant une certaine période, là, surtout la période où vous avez été au pouvoir, où le PQ a été au pouvoir, parce qu'on dit qu'en 2011-2012... il relate les annonces qu'on a faites, là, les millions d'investissement pour le développement d'Internet haute vitesse, et puis effectivement ils ont été annoncés. Mais, d'un autre côté, moi, je vous parle de ça, M. le Président, parce que, quand j'entends le député de Labelle dire qu'on n'a pas livré... mais il y a un court épisode où le Parti québécois a été au pouvoir, puis, pendant ce court épisode là, là, moi, dans d'Argenteuil, chez nous, il y avait des millions d'annoncés par le précédent gouvernement libéral, qui était au pouvoir, pour le développement de l'Internet haute vitesse, et, bizarrement, ces sommes-là sont disparues, sont disparues. Puis j'ai fait la demande d'avoir la copie de la lettre du ministre de l'époque... je ne connais pas son comté, là, mais qu'il y avait à l'époque, là, mais...

Une voix : ...

• (12 h 40) •

M. St-Denis : Parce que je ne peux pas nommer son nom. C'est ça. Donc, je vais vous le trouver, là. Je pense, c'est dans le bout de Jonquière ou dans ce coin-là. Et puis une lettre qui dit, là, que c'est abandonné, le projet, là, carrément abandonné, là. Ça, ça nous a fait prendre un recul d'à peu près cinq ans. Et puis on a des besoins criants, effectivement. Et puis là on a mis en place, au gouvernement... Parce que, quand le dossier est arrivé, j'ai rencontré la ministre de l'Économie, le précédent... et la nouvelle, puis, quand elle est allée au fond des choses dans ce dossier-là, dans son fonds, là, le fonds qui existait là-dedans, il restait à peu près 2 millions de dollars.

Donc, elle est partie de ça puis elle est allée faire monter les montants à 100 millions de dollars, et plus que ça encore, parce que le fédéral va participer avec nous. Et elle a mis en place un programme où les municipalités ont déposé des projets dont le dépôt des projets se terminait le 20 avril, et on va annoncer en septembre le déploiement de l'Internet haute vitesse dans les régions. Certaines régions, les projets seront choisis, là.

On est passés des 2 millions, là, que le PQ nous avait laissés, et puis on a monté ça à 100 millions, et plus encore avec le fédéral, qui s'est joint à nous là-dedans. Donc, c'est pour ça que j'interpelle le député de Labelle de dire : Il faut juste mettre les choses en perspective, là, parce que les annonces étaient là, puis votre gouvernement a coupé ces sommes-là. On les remet, là, on les remet, et la ministre de l'Économie se bat pour avoir des sommes additionnelles encore, parce que ça ne restera pas à 100 millions, c'est sûr, là. On le sait tous, ce n'est pas assez. Mais il y a des sous qui sont là. Et moi, dans Argenteuil, je travaille avec la MRC, là, qui avait un projet tout prêt à aller de l'avant, puis on parle, là, de 2012, là, ça a été annoncé avant les élections de septembre 2012, donc, et de 2012 à 2014, là, les quelques mois que le Parti québécois a passés. Puis je déposerai la lettre tantôt, si je peux mettre la main dessus, parce que je vais vous donner la preuve, là, que ce n'est pas des oui-dire, ce que je vous avance, là, c'est clairement ça. Et là, bien, on va commencer à le déployer dans les régions.

Moi, je peux dire que le Parti québécois nous a plus abandonnés là-dedans, les Québécois dans les régions, avec les gestes qu'ils ont posés. En tout cas, moi, en ce qui me concerne, chez nous, ça m'a vraiment touché. Les gens ne parlent que de ça, là. Parce qu'on a besoin d'Internet haute vitesse. On est ceinturés d'autres MRC qui ont toutes ces accès-là, puis ça dérange notre économie. Ça nous a fait mal, la décision du Parti québécois, à cette époque-là, et là on travaille fort pour redresser cette situation-là, puis on devrait avoir des bonnes nouvelles sous peu. Alors, je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons débiter la cinquième série d'interventions. M. le député de Saint-Jérôme.

M. Bourcier : M. le Président, en tant que député du Parti québécois, justement, je m'inquiète au sujet du pipeline Énergie Est, au nom de 69 municipalités du Québec mais plus particulièrement celles des Basses-Laurentides qui verraient l'oléoduc passer sur leurs territoires avec une moyenne d'environ 17 kilomètres par ville. Mirabel, avec 37 kilomètres, Lachute et Saint-André-Est, avec 10, seraient en péril : une cicatrice qui pourrait traverser notre région avec son pétrole sale, du pétrole sous forme de bitume dilué beaucoup plus visqueux qui coule dans le fond de l'eau et qui serait beaucoup plus difficile à récupérer en cas d'accident. Plusieurs rivières qui servent de sources d'eau potable, des étangs et des ruisseaux seraient traversés, ainsi que 2 000 terrains privés.

Il s'agit du plus important projet de pipeline en Amérique du Nord avec des pétroles des sables bitumineux d'Alberta qui seraient directement exportés vers les États-Unis et l'Europe. Le Québec ne serait qu'une vaste autoroute du pétrole. Qu'ont fait les députés libéraux, et de la CAQ, des Basses-Laurentides pour défendre la population à ce sujet? Peu de choses, M. le Président. En 2015, la CAQ a déposé une motion au salon bleu demandant au gouvernement libéral d'exiger des redevances sur tout projet prévoyant le transport du pétrole en sol québécois. Autrement dit, au diable l'environnement et l'eau potable! Le Parti québécois était contre. L'année dernière, la CAQ invitait les ministres libéraux du Québec à s'asseoir avec TransCanada, le gouvernement albertain et le gouvernement fédéral pour s'assurer, entre autres, qu'une redevance soit versée aux Québécois pour le droit de passage du pétrole. C'était carrément mettre nos lacs et nos rivières aux enchères. En septembre 2016, une motion fut déposée ici même par le Parti québécois afin que l'Assemblée nationale se prononce contre le projet d'Énergie Est. Le gouvernement libéral et la CAQ s'y sont opposés, dont les députés d'Argenteuil, de Blainville, de Mirabel, de Groulx et de Deux-Montagnes.

Je dépose la résolution, M. le Président.

Le Parti libéral, soutenu par la CAQ, ne protégera donc pas le Québec face à Ottawa et TransCanada. Il faut se tenir debout, M. le Président. Pourtant, la majorité de la population du Québec et des Basses-Laurentides est contre le pipeline Énergie Est. Le gouvernement libéral ainsi que la CAQ sont carrément déconnectés de la population dans ce dossier. Un

sondage national a même démontré que 71 % des Québécois croient que la protection du climat est plus importante que la construction d'Énergie Est et de l'expansion des sables bitumineux de l'Alberta. En janvier dernier, la CAQ a même pressé le gouvernement libéral d'exiger des redevances en échange de son appui au projet Énergie Est, parce qu'en Colombie-Britannique ils auraient accepté des redevances plus qu'hypothétiques dans les mêmes circonstances. Pour la population des Basses-Laurentides, ce n'est pourtant pas une question d'argent, c'est une question de survie, d'environnement et d'eau potable.

Selon une étude de la Polytechnique que je dépose maintenant, le projet est risqué. Une trentaine de rivières du Québec présentent des risques de glissement de terrain en raison de l'instabilité des berges, ce qui pourrait provoquer des déversements polluant tous les cours d'eau avoisinants. Avec les récentes inondations dans plusieurs villes des Basses-Laurentides traversées par la rivière des Outaouais et la rivière du Nord, le risque de déversement pétrolier serait encore plus inquiétant pour la population. Parlez-en donc aux citoyens de Saint-André-Est, qui ont eu des problèmes d'eau potable à cause des inondations. Si, en plus, ils étaient aux prises avec un déversement pétrolier qui resterait, de surcroît, agglutiné au fond des rivières et du lac des Deux Montagnes, ce serait catastrophique.

Nous, les députés du Parti québécois, tout comme la vaste population des Basses-Laurentides, resterons farouchement opposés au pipeline d'Énergie Est, même si Québec devait convenir d'une formule de partage de revenus comme en Colombie-Britannique. Les Laurentiens, ils n'en veulent pas, de pipeline. La MRC d'Argenteuil ainsi que tous les maires qui en font partie, ils n'en veulent pas non plus. Unaniment, Laval, Longueuil, Repentigny, Candiac, Montréal et la CMM ont aussi dit non au pipeline. Est-ce que votre gouvernement, Mme la ministre, va respecter la position des élus locaux? TransCanada, elle estime que la décision de construire ou non le pipeline appartient uniquement au gouvernement fédéral. Ah oui? En 2018, la décision finale concernant le pipeline se doit d'être celle du Québec. Il faut se tenir debout face à Ottawa. Le fédéral pourrait autoriser le pipeline Énergie Est sans même nous avoir consultés.

Je crains le pire pour notre région, M. le Président. Mme la ministre, que fera le gouvernement pour rassurer la population des Basses-Laurentides que ce pipeline ne passera jamais sur nos terres et dans nos rivières? Est-ce que votre gouvernement prendra position contre ce projet en respectant la position de tous les élus locaux? Et est-ce que le gouvernement décidera quand même d'autoriser le projet?

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Saint-Jérôme. En passant, j'apprécie votre effort à vouloir déposer les documents, mais c'est quand même le président qui dit oui ou non au dépôt du document. Et, juste pour information, le premier de vos documents fait déjà partie des débats de l'Assemblée nationale, donc ce n'est pas nécessaire, c'est déjà accessible, et tout à l'heure je verrai pour votre deuxième document.

Donc, nous allons maintenant poursuivre avec Mme la ministre pour cinq minutes.

• (12 h 50) •

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je vais faire un complément d'information concernant la question du député de Labelle de tout à l'heure sur le nombre de projets qui ont été déposés et qui provenaient de la région des Laurentides, parce qu'on avait un communiqué nous disant qu'il y avait 240 projets pour l'ensemble du Québec. Pour la région des Laurentides, on parle de 25 projets qui ont été déposés. Et ma collègue la ministre du Développement économique avait fait un communiqué, et dans ce communiqué elle dit, et je cite : «Desservir l'ensemble des régions du Québec avec Internet haute vitesse est une priorité pour notre gouvernement. La haute vitesse est essentielle pour attirer des entreprises et de nouveaux résidents en plus d'assurer le maintien de la vitalité des régions. Les municipalités, les organismes et les entreprises ont répondu à l'appel pour le programme Québec branché, et je m'en réjouis. Je souhaite pouvoir procéder à une série d'annonces en marge du dévoilement de la Stratégie numérique l'automne prochain.» Fin de la citation. Donc, on est heureux de voir que la région des Laurentides a répondu à l'appel et qu'il y a plusieurs projets qui ont été déposés. Donc, nous allons suivre le dossier de près, bien évidemment.

Sur la question du pétrole, c'est toujours assez, je dirais... je n'aime pas le mot «amusant», parce que ce n'est pas amusant, mais c'est de voir la reconversion du Parti québécois sur les questions pétrolières. Lorsqu'on a vu toute la saga de l'île d'Anticosti, qui a été annoncée sans étude d'impact, qui a été annoncée en grande pompe, puis que... et on voit aujourd'hui le résultat. Et on voit aussi la détermination de notre premier ministre dans ce dossier-là. Vous avez vu également, M. le Président, que le Québec a signé son accord pour que le dossier de l'île d'Anticosti soit déposé pour analyse pour le patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est évidemment une démarche qui est faite pour faire en sorte que l'île soit réellement protégée et ait une protection qui soit reconnue mondialement. Alors, il y a quand même des lois au Québec qui s'appliquent, mais cette reconnaissance mondiale serait fort importante pour non seulement les résidents de l'île d'Anticosti, mais aussi pour l'ensemble des Québécois. Ce serait une grande fierté.

Donc, c'est au gouvernement fédéral maintenant. La balle est dans le camp du gouvernement fédéral, qui va retenir certains projets de citation au patrimoine mondial de l'UNESCO, et ces projets-là vont se rendre à l'UNESCO pour une analyse finale. Alors, nous souhaitons évidemment que le projet de reconnaissance de patrimoine mondial pour l'île d'Anticosti soit amené jusqu'aux plus hautes instances de l'UNESCO et nous allons évidemment suivre ce dossier-là de près. Donc, parler de pétrole et d'entendre ces commentaires-là, ça nous fait un peu sourire, parce qu'on dirait qu'à certains moments il y a des convictions qui ne sont pas aussi présentes qu'à d'autres moments.

Mais, pour revenir au dossier d'Énergie Est, je pense que le gouvernement fait ses devoirs dans ce dossier-là. Mon collègue le ministre de l'Environnement est vraiment très actif dans le dossier. Le gouvernement a l'intention d'exercer pleinement ses compétences sur la portion québécoise des projets d'oléoduc et d'appliquer ses lois. Alors, depuis le début, le gouvernement maintient que le projet Énergie Est est soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts de l'environnement qui est prévue à la loi. Alors, rappelons qu'à cet effet mon collègue le ministre de l'Environnement a même déposé une requête en injonction au printemps 2016. Nous sommes présentement dans la phase II de la procédure

d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux. Lors de cette phase, le ministère procède à l'analyse de l'étude d'impact déposée par Énergie Est. Cette analyse suit son cours et prendra le temps nécessaire, bien sûr. Mais nous avons, évidemment, bien l'intention d'appliquer rigoureusement le processus. Et une deuxième série de questions et commentaires a été acheminée à l'initiateur du projet le 21 décembre dernier. Donc, à ce jour, l'étude d'impact n'a toujours pas été jugée recevable, et l'analyse de recevabilité se poursuit. Voilà.

Document déposé

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Donc, je dépose le document du député de Saint-Jérôme, soit l'*Étude sur les traverses de cours d'eau dans le cadre de la construction et de l'exploitation des pipelines au Québec*. M. le député d'Argenteuil, toujours cinq minutes.

M. St-Denis : Merci, M. le Président. On a effleuré le dossier économique, tantôt, du Québec, et puis je voudrais en profiter pour vous en parler un peu, parce que le plan économique qu'on a au Québec, bien, il fonctionne.

En 2016, notre croissance économique a été supérieure à celle des États-Unis et du Canada. Ce n'est pas peu dire. Puis, en 2016, le Québec est arrivé au premier rang des provinces canadiennes en termes de création d'emplois. Nous sommes donc dans la bonne direction pour atteindre notre objectif de créer 250 000 emplois en cinq ans. La forte création d'emplois a bénéficié en grande partie aux femmes, dont la participation au marché du travail a fortement augmenté. Et parlons-en, des emplois. Parlons des investissements qu'on a faits en emploi, des investissements.

Je vais vous parler, moi, d'un investissement historique qui est celui de Bombardier, 1,3 milliard de dollars, 1,3 milliard de dollars pour sauver la série C, qui était en voie de prendre son envol final. Et pourquoi qu'on a mis ça? Pour ne pas qu'on se fasse avaler par des concurrents, par des multinationales étrangères. Le PQ et la CAQ étaient contre cet investissement-là, ils l'ont toujours été. Ils n'ont jamais appuyé cet investissement-là. Mais moi, je veux vous dire que, cet investissement-là, là, c'est des centaines de familles dans la région des Laurentides qui en profitent. C'est des gens qui gagnent leur vie, avec des salaires importants. C'est des gens qui viennent de Saint-Jérôme, c'est des gens qui viennent de Blainville, qui viennent de Deux-Montagnes, qui viennent de Mirabel, qui viennent de Lachute aussi. C'est des centaines d'emplois de qualité qu'on a préservés en faisant cet investissement-là majeur. Le PQ et la CAQ étaient contre. Ils étaient contre. Moi, je trouve que c'est comme être contre les familles de leurs propres comtés, parce que, juste au niveau... quand on veut faire un peu de politique, mais, juste au niveau de la politique, on est contre un investissement comme ça pour sauver des emplois, pour sauver des emplois de qualité. Ça ne s'arrête pas là, là, les investissements. On en a fait chez Nova Bus à Saint-Eustache, chez Bell Helicopter à Mirabel, chez Autobus Lion à Saint-Jérôme. Et là on ne parle pas des sous-traitants, là, de tout ce que ça apporte dans la création d'emplois, des sous-traitants. Les petites et moyennes entreprises créent la majorité des emplois au Québec.

Alors, moi, si les députés de l'opposition n'en étaient pas fiers, moi, j'en suis fier, de l'investissement qu'on a fait là-dedans. J'en suis fier, du leadership qu'on a pris là-dedans pour être capables de préserver des emplois au Québec, puis j'espère que les familles qui sont touchées par ça, là, qui nous entendent, qui nous voient, là, elles ressentent ce qu'on fait pour eux aujourd'hui dans toute la région des Basses-Laurentides, parce que c'est des emplois, là, ceux que je vous ai énumérés... et des investissements qu'on a faits dans les autres entreprises pour préserver et créer des emplois de qualité. Alors, ce sont des familles de toute cette région-là où on nous dit qu'on manque de leadership? J'ai problème avec ça. Alors, je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec la sixième série d'interventions, avec un député du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Blainville, pour cinq minutes.

M. Laframboise : Merci beaucoup, M. le Président, Mme la ministre, collègues, députés de l'opposition officielle.

D'abord, peut-être, par rapport au tableau qui a été déposé par le Parti québécois, là, juste leur dire qu'on maintient le chiffre de 59,2 millions. C'est-à-dire qu'on a demandé à l'accès à l'information les chiffres de 2016-2017. Donc, eux, ce qu'ils ont déposé, c'est 2015-2016. Nous, on a déjà 2016-2017. On ne le déposera pas, parce que ça nous appartient, mais il reste quand même qu'on a une petite longueur d'avance sur le Parti québécois. Je veux qu'ils le sachent. Donc, l'écart est de 59,2 millions, 2016-2017. Donc, tout ça, c'est bien compréhensible. La population ne cesse d'augmenter. Donc, inévitablement, il y a un sous-financement, et le sous-financement, d'année en année, est de plus en plus important.

Dans mon bloc à moi, je me concentrerai sur le transport, Mme la ministre, parce que, quand on regarde le portrait des investissements, en transport, du gouvernement, quand on regarde le programme québécois d'infrastructure, qui sont les projets de 50 millions et plus, en phase de réalisation, il n'y a rien dans les Laurentides, ni les Basses ni les Hautes, c'est à Montréal à 79 %. Il y a 2 533 000 000 \$ sur 3 203 000 000 \$ qui ont été investis sur l'île de Montréal. Donc, rien dans les Laurentides. En planification, il y a un dossier qui est en phase de planification, c'est la réfection du pont Vachon entre Laval et Boisbriand sur l'autoroute 13. J'ai passé dessus, là. On n'y passe pas souvent, là, mais il mérite une réfection. Si vous y allez, là, je peux-tu vous dire qu'il ne faut pas que vous ayez un verre ou un gobelet qui est dans votre voiture, parce que ça saute beaucoup? Donc, c'est en planification.

À l'étude, il y a trois dossiers; l'autoroute 19, qui n'était pas là en 2014, qui est apparue en 2014-2015, qui est apparue à l'étude en 2015-2016, 2016-2017. Je veux bien que le ministre des Transports ait annoncé qu'il y aura un plan d'investissement à partir du 30 juin, mais, quand on regarde le programme québécois d'infrastructure, il n'y a absolument rien sur la 19, et c'est triste. Mais, la 19, moi, dans ma circonscription, j'ai trois viaducs qui ont été construits pour faire passer l'autoroute 19 au-dessus de la 640, et ces viaducs-là sont construits depuis 42 ans, M. le Président. Je ne pense

pas qu'il y ait beaucoup de députés qui accepteraient d'avoir des viaducs de construits depuis 42 ans... et puis, depuis ce temps-là, il est passé des gouvernements du Parti libéral mais des gouvernements du Parti québécois, puis ils n'ont pas réalisé la 19. Donc, encore une fois, c'est un dossier important, puis j'espère que le gouvernement va tenir parole puis, le 30 juin, va annoncer son plan d'investissement. Mais présentement ce n'est encore qu'à l'étude au programme québécois d'infrastructure.

Il y a le dossier de l'élargissement du pont Gédéon-Ouimet, donc la réfection du pont Gédéon-Ouimet, qui est à l'étude encore, sur l'autoroute 15, mais ça, c'est à l'étude depuis 2014. Donc, c'est encore à l'étude. Puis, si on veut régler le problème de trafic sur l'autoroute 15, il faut l'élargir pour des voies pour le transport en commun, ça prend aussi l'élargissement des ponts, sinon ça va devenir un entonnoir. Et donc Gédéon-Ouimet est encore à l'étude, il est à l'étude depuis 2014, puis moi, je ne vois pas le jour... Ça va prendre un changement de gouvernement, l'arrivée d'un gouvernement de la CAQ pour que ça change, parce que ça ne changera pas avec le Parti libéral.

Il y a l'élargissement de l'autoroute 50, puis je veux bien, là, mais moi, j'étais là quand... J'ai posé des affiches *Bourassa, tu nous barres la route économique, autoroute 50*. J'étais là dans une autre région administrative. Ça fait longtemps, là, et Bourassa et le ministre du temps qui... des Transports nous en voulaient beaucoup parce qu'on avait fait ça. J'étais coprésident des autoroutes 13 et 50, qui devaient servir au développement de l'aéroport de Mirabel. Mais il reste quand même qu'il y a... en tout cas, il y a de l'eau qui a coulé sous les ponts, il y a eu certains tronçons. L'autoroute 50 a été réalisée, mais elle n'est pas à quatre voies. Donc, j'espère qu'elle se fera. Ce que je comprends, c'est que l'élargissement se fera dans le secteur Outaouais, pas dans le secteur Laurentides. Encore une fois, de la patience pour nos citoyens.

La gare de Mirabel, M. le Président, qui n'est pas réalisée. Moi, je subis le fait qu'il n'y ait pas de gare à Mirabel pour le train de banlieue parce que j'ai trop de citoyens à Blainville, l'organisation métropolitaine de transport ne peut pas créer un nouveau stationnement à Blainville. La ville va le faire mais seulement pour les citoyens de Blainville, va fermer les rues parce qu'il y a trop... tout ça parce qu'on ne réussit pas à s'entendre, à construire la gare à Mirabel. Ma collègue de Mirabel, qui a travaillé très fort, me dit que toutes les autorisations sont données, qu'il n'y a pas d'argent pour réaliser la gare de Mirabel. Encore une fois, un sous-investissement puis au détriment des citoyens, parce qu'on ne peut pas avoir gagné deux nouvelles circonscriptions puis penser qu'on n'a pas plus de transport, M. le Président. Merci.

• (13 heures) •

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Tout d'abord, je veux dire qu'il y a quand même des investissements majeurs, importants qui ont été annoncés pour la programmation 2017-2019.

On parle d'investissements de 189 millions de dollars dans le réseau routier de la région des Laurentides. Pour ce qui est de la 19, bien, le projet est présentement inscrit, à l'étude, au PQI, et la préparation de ce projet se poursuit. Le premier ministre, lors de sa tournée dans les Laurentides, a été vraiment sensibilisé à la question. Il y a eu des représentations qui ont été faites non seulement sur la 19, mais aussi parler de la 15 et de la 13. Alors, je pense qu'on est au courant du dossier. Cependant, dans le transport routier, il faut prévoir aussi de l'amélioration, il faut prévoir de la mise aux normes. Et le programme 2017-2019, quand même, est de 189 millions de dollars dans le réseau routier de la région des Laurentides. Donc, si on veut décliner ces investissements-là, on parle de 85,3 millions de dollars qui sont consacrés aux structures, dont 26 millions aux structures du réseau municipal; 67,3 millions de dollars sont destinés aux chaussées; 35,4 millions de dollars vont à l'amélioration du réseau routier; 1 million de dollars ira au développement routier. Donc, ça veut dire aussi qu'au cours des prochaines années le ministère procédera à la réalisation de plusieurs projets dans l'axe de la route 117, entre Laval et Rivière-Rouge ainsi qu'à la reconstruction du pont de l'autoroute 15 au-dessus de la rivière aux Mulets, à Sainte-Adèle. De plus, des travaux d'accès aux abords du parc industriel de Bois-des-Filion et Terrebonne seront entrepris, soit le réaménagement de la route 335 et l'ajout d'une bretelle reliant la rue Henry-Bessemer à l'autoroute 640. Donc, c'est un exemple de projets qui seront réalisés.

Le Plan québécois des infrastructures prévoit des investissements considérables, on parle de beaucoup d'argent, 88,7 milliards de dollars, dans les infrastructures publiques, dont 17,3 milliards uniquement dans le réseau routier. Donc, pour le réseau routier, il y a une part quand même considérable qui est faite. On parle, pour la région, de 158 mises en chantier et du travail pour 1 200 personnes. Donc, c'est, pour la région des Laurentides uniquement, je le répète, 1 200 personnes qui vont pouvoir travailler à la réfection des routes dans la région des Laurentides.

En 2016-2018, nous avions plusieurs projets également, nous avions des projets pour plus de 200 millions de dollars, 242 millions de dollars plus précisément, et on a évidemment la déclinaison de ces projets-là. On ne donne pas les montants d'argent fixes. Vous comprendrez que, quand on va en appel d'offres, il faut se garder une marge de manoeuvre et de secret. Alors, on donne, en fait, un peu une idée des coûts. Donc, si on parle de l'autoroute 15, on parle d'un projet de plus de 50 millions de dollars : c'est au-dessus du boulevard Lajeunesse, à Saint-Jérôme, donc, c'est la reconstruction des ponts d'étagement. Encore là, un projet de plus de 50 millions de dollars, j'en ai parlé tout à l'heure, au-dessus de la rivière des Mulets, au kilomètre 69. Autoroute 50, dans le secteur de l'aéroport de Mirabel : on parle d'un projet d'entre 10 et 25 millions de dollars pour l'installation d'une bande médiane et réaménagement de l'échangeur. L'autoroute 640, de la route 148 au boulevard des Promenades, de Saint-Eustache et Deux-Montagnes, probablement que c'est déjà fait, parce que c'est la programmation 2016-2018. L'autoroute 640, échangeur de la route 117 au boulevard René-A.-Robert, à Rosemère, Boisbriand, Saint-Thérèse, on parle d'asphaltage; asphaltage également à l'autoroute 640, à la voie de desserte, à la hauteur de Bois-des-Filion; d'autres projets à hauteur de Bois-des-Filion, Rosemère, Blainville, Labelle et La Conception, Rivière-Rouge, Lac-Saguay, Mont-Laurier, Brownsburg-Chatham, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Notre-Dame-du-Laus, Chute-Saint-Philippe, L'Ascension, Mont-Tremblant, Lachute, Saint-Adolphe-d'Howard et Morin-Heights, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Anne-des-Plaines, Saint-Joseph-du-Lac, Grenville-sur-la-Rouge, Lachute, Saint-Colomban, Notre-Dame-du-Laus encore, Ferme-Neuve.

Donc, il y a plusieurs projets de réfection qui sont en marche, 1 200 personnes qui y vont et y travaillent, dans cette programmation-là, et nous allons continuer à faire nos devoirs, nous allons continuer à analyser la situation et, bien sûr, tenir compte des changements démographiques importants de la région des Basses-Laurentides.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. M. le député d'Argenteuil, également pour cinq minutes.

M. St-Denis : Merci, M. le Président. Alors, tantôt, je vous disais que je déposerais la lettre qui explique, là, l'histoire d'Internet haute vitesse dans Argenteuil. Avant, par contre, pour venir conclure le tout sur ce dossier-là, vous me permettez... La lettre venait de l'ancien président du Conseil du trésor Stéphane Bédard, à l'époque.

Et puis, juste pour faire un peu d'historique là-dessus : Le 4 mai 2012 — j'ai le communiqué de presse que je vais vous déposer aussi tantôt, ça ne sera pas long, je vais vous donner ça — le 4 mai 2012, «le député de Huntingdon, M. Stéphane Billette, au nom de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de Laval, [...]des Laurentides et de la région de Lanaudière, Mme Michelle Courchesne, a annoncé aujourd'hui la réalisation d'un projet d'accès à Internet très haut débit dans la MRC d'Argenteuil. Cela représente un investissement de 6,2 millions de dollars pour un projet initial au sein de la MRC. "L'annonce [faite] aujourd'hui démontre la volonté de notre gouvernement d'offrir [l'accès à haute vitesse]."» Je vous épargnerai tout ça. Et Mme Courchesne qui conclut en disant : «Le passage à Internet très haut débit permettra de nouveaux usages mais aussi des améliorations et une performance accrue dans divers secteurs de notre société, notamment l'économie — ça, on en avait besoin dans Argenteuil — la santé, l'éducation et l'agriculture.» Quand on parle d'économie dans d'Argenteuil, dans cette époque-là, là, pendant les deux ans que le Parti québécois était au pouvoir, il y a eu à peu près 750 000 pertes... 750 pertes d'emploi. Excusez mon enthousiasme, mais ça m'a touché beaucoup, M. le Président. Donc, ça, c'est annoncé le 4 mai 2012.

Il y a des élections en septembre 2012. Le Parti québécois prend le pouvoir. Inquiet de la suite des choses, le directeur général de la MRC, avec le député d'Argenteuil de l'époque, organise une rencontre avec l'ancien président du Conseil du trésor, et puis, suite à cette rencontre-là, bien, le directeur général de la MRC, Marc Carrière, reçoit une correspondance signée de Stéphane Bédard.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Oui.

Le Président (M. Auger) : Les anciens députés ou ministres, on peut nommer leurs noms, mais les actuels en poste, par leurs titres, soit député ou ministre.

M. St-Denis : Ça fait que, là, donc, «Stéphane Bédard», c'est correct si je dis ça?

Le Président (M. Auger) : Oui.

M. St-Denis : Parfait. Merci. Donc, le 12 mars 2013, là... Vous allez comprendre par la lettre, là, qu'il y a eu une rencontre le 27 février de cette année-là, donc, parce qu'à la MRC ils étaient inquiets parce que, là, il n'y avait plus de somme, il n'y avait plus rien. Ça fait qu'ils ont organisé une rencontre avec le député de l'époque, qui a fait son travail, là, parce que, lui aussi, là, s'il a organisé cette rencontre-là, là c'est parce qu'il le voulait, l'Internet haute vitesse, là. Le député Roland Richer, mon prédécesseur, il a fait la job auprès de son gouvernement, mais ça n'a pas donné grand-chose, parce que, là, la réponse de Stéphane Bédard, c'est :

«M. le directeur général et secrétaire-trésorier, la présente fait suite à notre rencontre du 27 février dernier concernant votre projet d'accès haute vitesse dans la municipalité régionale de comté [...] d'Argenteuil.

«Tel que convenu, je vous réitère mon engagement à vous soutenir prioritairement dans vos efforts d'améliorer l'accès haute vitesse dans votre MRC — puis c'est là que ça se gâte, là.

«Un nouveau modèle d'affaires est présentement en élaboration concernant le développement de l'économie numérique, dont l'accès à Internet haute vitesse sur [...] le territoire [de tout le] Québec. Ce nouveau modèle d'affaires, attendu pour la fin de juin — attendu pour la fin de juin 2013, je vous reviendrai là-dessus, là — devrait mieux répondre à la fois à l'expertise gouvernementale, à ses moyens financiers et aux besoins actuels de la population.

«Dans le cadre de ce repositionnement — donc, on comprend que ça n'existe plus, là, ce qu'il y avait avant, là — il nous fera plaisir de vous associer à la réflexion afin de pouvoir profiter autant de votre expertise que de votre enthousiasme pour l'économie numérique.

«Je vous prie d'agréer, M. le directeur général [...], l'expression de mes sentiments les meilleurs.»

Mais là je vous reviens à la lettre, là : attendu pour la fin juin, le nouveau programme. Ça, c'est en 2013. Il y a eu des élections en avril 2014. Ça fait qu'en juin 2013 ça n'a pas eu lieu; juillet non plus, août, septembre, et puis on connaît la suite. Et donc c'est pour ça que j'interpelle le député de Labelle de ne pas oublier les petits bouts. Des fois, c'est important de tout les mettre ensemble dans leur ensemble, parce que ce bout-là est très important dans la version qu'il nous a donnée sur le développement Internet haute vitesse au Québec et principalement dans les Laurentides. Ça, c'en est un exemple concret, M. le Président, et je vous dépose les copies.

• (13 h 10) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Argenteuil. Donc, un dernier bloc de quatre minutes. M. le député de Saint-Jérôme.

M. Bourcier : Oui, M. le Président. Mme la ministre, M. le député d'Argenteuil, j'ai été très heureux tantôt que vous ayez parlé de notre magnifique salle de spectacle, le Théâtre Gilles-Vigneault. Justement, pour mettre les choses en perspective, c'était un investissement de 19 millions annoncé par le Parti québécois en novembre 2013, par justement mon collègue député de Labelle, alors j'espère qu'on sera tous présents à célébrer son inauguration en décembre prochain.

Non, mais, M. le Président, je veux vous parler de la mine de niobium, à Oka, car c'est un sujet qui revient, depuis des années, dans cette région. Les agriculteurs du coin ainsi que la population sont bien inquiets. Le site appartiendrait toujours à la ville. Il est encore l'objet de discussion dans les Basses-Laurentides. On projette même de l'exploiter après l'avoir décontaminé. L'UPA s'y oppose, comme la MRC de Deux-Montagnes, le Parti québécois, le député du Bloc québécois, la députée de Mirabel et la CMM. Ce projet avait été aussi critiqué par le BAPE au sujet des dangers pour l'eau potable. En 2016, des possibilités de pénurie d'eau dans un rayon de plusieurs kilomètres et la perte des valeurs des propriétés avoisinantes avaient été évoquées. Un budget de 1,4 million du ministère des Ressources naturelles serait versé dès cette année pour entamer des travaux de réhabilitation du site, considéré comme étant un des anciens sites miniers contaminés du Québec.

Alors, la question est la suivante : Est-ce que le gouvernement compte accorder un permis d'exploitation minière à Oka malgré la possibilité aux MRC de délimiter les zones incompatibles avec l'activité minière sur leurs territoires et malgré le désir de la population, qui a clairement exprimé son opposition au projet?

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui. Peut-être juste pour les dernières deux minutes, bien, répondre à mon ami d'Argenteuil qu'effectivement il y a eu un 18 mois où nous avons été au gouvernement, mais, depuis plus de trois ans, vous êtes là. Alors, avez-vous refait l'annonce? Est-ce que les travaux sont faits?

Une voix : ...

M. Pagé : Ah! Ça s'en vient. Alors, vous plaidez sur nos 18 mois, où on a retardé les choses, mais que malheureusement, depuis 37 mois, il est en place, mais il n'y a rien qui s'est passé, ce n'est pas grave.

La 117. Nous allons avoir une rencontre très bientôt avec le ministre des Transports. Je pense que votre attachée politique va être avec nous. Je lance un cri du coeur, Mme la ministre, pour que vous plaidiez avec nous pour les investissements qui ont été annoncés le 18 avril 2011 avec Norm MacMillan. On a eu exactement, je vous dirais, le minimum que l'on attendait depuis des années, parce qu'il y a un comité qui est en place depuis 2004, après maintes représentations sur les 650 kilomètres de la route 117, de Montréal jusqu'aux confins de l'Abitibi. Il y a un 60 kilomètres qui est le 60 kilomètres qui est le plus meurtrier au Québec, quand je prends juste le tronçon de 60 kilomètres, et ce qu'on demande finalement, c'est de réaliser ce qui avait été annoncé le 18 avril 2011, la poursuite des quatre voies entre Rivière-Rouge jusqu'à Labelle, les corrections de courbe, et les voies auxiliaires de Lac-des-Écorces jusqu'à Rivière-Rouge, et un boulevard à quatre voies à Lac-des-Écorces jusqu'à Mont-Laurier. C'est ce que le milieu demande.

Pourtant, en 1973 jusqu'à 1976, le député libéral à l'époque, M. Roger Lapointe, qui a été préfet, disait : Les plans d'une route à quatre voies, là, jusqu'à Mont-Laurier, ils ont été présentés en 1974. Alors, moi, ce que je vous demande 40 quelques années plus tard et après un engagement qui a été annoncé par votre formation politique le 18 avril 2011 : Pouvez-vous finalement nous appuyer pour remettre en plan les travaux qui avaient été annoncés par votre gouvernement le 18 avril 2011? Tout ce qu'on demande, c'est de réaliser ce que vous aviez annoncé en 2011, s'il vous plaît.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Labelle.

Une voix : ...

Document déposé

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Je dépose la lettre déposée par le député d'Argenteuil.

Conclusions

Donc, nous en sommes maintenant aux dernières interventions. Mme la ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je reprends la balle au bond. Si cette annonce avait été faite en 2011, pourquoi est-ce que vous ne l'avez pas réalisée entre 2012 et 2014? C'est la question que je vous pose. Mais, en même temps, je peux vous dire que, oui, c'est un dossier sur lequel on se penche, et on analyse très bien la situation. Et je pense que, lorsque vous allez rencontrer mon collègue le ministre des Transports, il va vous écouter sur la question de la route 117.

Sur la question de la salle de spectacle, oui, c'est vrai qu'elle avait été annoncée par un gouvernement du Parti québécois, la salle de spectacle, mais c'était un accord de principe. Alors, nous avons respecté cet accord de principe. Et je note que c'est le député de Labelle qui avait été annoncer l'accord de principe, donc, la ministre de la Culture n'avait pas jugé bon de se déplacer pour faire l'annonce d'un projet d'une trentaine de millions de dollars. Et ma collègue la ministre...

Une voix : ...

Mme St-Pierre : C'est ma collègue la ministre de l'Enseignement supérieur, qui était à l'époque ministre de la Culture, qui est allée confirmer le montant d'argent. Donc, c'est une oeuvre collective, M. le Président, disons-le de cette manière, et on va être très heureux d'aller à l'inauguration de la salle de spectacle. J'ai bien hâte. Sur l'autre dossier que vous avez évoqué, on va prendre des informations, je n'ai pas d'information sur ce dossier-là.

Donc, on est à la fin de cet échange, M. le Président. Moi, je peux vous dire que la région des Laurentides, d'abord, c'est une région à laquelle je suis évidemment très attachée, c'est une région qui est absolument formidable. Le premier ministre, lors de sa tournée, a fait plusieurs rencontres avec des gens qui étaient très heureux, évidemment, de le rencontrer mais aussi de parler des dossiers de façon très constructive. On n'était pas dans un mode où les gens étaient là de façon agressive. Les gens parlaient de façon très constructive. Oui, on a évoqué les questions des réseaux routiers. Je pense que tout le monde est au courant qu'il y a un boom démographique qui nous appelle vraiment à regarder ça, cette situation-là, de plus près. On a fait des rencontres également sur le plan des questions économiques. Il a rencontré les élus. Nous avons rencontré des gens dans le milieu de l'éducation. Nous sommes allés dans plusieurs endroits où on pouvait faire des constats sur les avancées et aussi les projets, qu'est-ce qui est fait et qu'est-ce qu'on peut faire de plus pour faire en sorte que la région soit encore plus prospère.

L'activité économique est intense. Je l'ai dit tout à l'heure, le taux de chômage dans la région des Basses-Laurentides a diminué, nous en sommes très, très heureux, et c'est grâce à des investissements privés mais aussi grâce à l'appui du gouvernement dans certains investissements, des investissements majeurs. Retenons la CSeries, parlons de Bell Helicopter, parlons de Nova Bus, parlons de Lion également. On est vraiment en mode proactif sur le plan des investissements et nous voulons continuer, surtout dans le domaine de l'innovation, à faire en sorte que les entreprises puissent être à la fine pointe pour être plus compétitives. Nous avons aussi une stratégie d'exportation, d'aider des entreprises dans les Basses-Laurentides qui s'intéressent à l'exportation. Pensons à l'entreprise Palmex, dont j'ai rencontré les propriétaires lors d'une visite officielle à Cuba, qui ont des produits fort innovants et qui veulent faire leur marque sur la scène internationale. Donc, ça, c'est très intéressant, là, on sent l'énergie. La population est jeune. Il y a plein de projets. Les gens étaient très heureux de nous accueillir, très heureux de nous voir. Et j'ai senti qu'on comprenait que nous étions vraiment à l'écoute.

Nous allons faire tout ce que nous pouvons, tout ce qui est en notre possible pour améliorer la situation dans certains domaines. On le reconnaît, il y a des endroits où il faut améliorer la situation, mais on est proactifs. Prenons l'Internet haute vitesse, l'annonce de ma collègue, de 100 millions de dollars, avec l'ajout du gouvernement fédéral. Récemment, j'ai annoncé, sur la protection des eaux dans les municipalités, des infrastructures en eau potable avec le gouvernement fédéral. Là aussi, on a fait une annonce fort importante, de plusieurs millions de dollars, plusieurs projets. Il y a des projets aussi sur le plan régional, le programme FARR qui a été lancé par mon collègue. Je suis en discussion avec les élus de la région pour établir les priorités.

• (13 h 20) •

Nous allons faire connaître les priorités très bientôt. J'ai fait déjà une première rencontre. Nous allons en faire une autre et nous allons faire connaître les priorités pour le programme FARR. La première année, c'est 30 millions de dollars, mais après ça le programme FARR sera de 100 millions de dollars. Donc, ça veut dire de l'argent aussi qui va entrer pour des beaux projets.

L'activité touristique est essentielle. Je pense à la route verte, d'ailleurs, qui était le sujet numéro un lorsque je suis arrivée comme ministre responsable des Laurentides, et je pense que le dossier s'est réglé à la satisfaction de tout le monde. Ce dossier-là, la route verte, c'est un dossier majeur pour l'économie régionale pour faire en sorte que non seulement le tourisme, mais aussi les gens qui font de l'activité de cyclisme puissent avoir accès à une route qui est très sécuritaire et avoir accès aussi à des activités le long de la route — personnellement, je ne fais pas de cyclisme, mais je sais que les personnes qui en font adorent la route et la trouvent fort intéressante — des activités de ski l'hiver, des activités aussi culturelles.

Donc, c'est une région qui est riche, c'est une région qui est belle, c'est une région qui, dans les Basses-Laurentides évidemment, récemment a vécu des moments difficiles, vit encore des moments difficiles, parce qu'il va falloir évidemment se reconstruire. Beaucoup de personnes ont dû quitter leurs foyers. Il y a des pertes totales, des gens qui avaient des petits paradis, et ces petits paradis ont été détruits par l'eau. Notre programme que nous avons annoncé aujourd'hui — je ne sais pas si c'est déjà annoncé ou ça va être annoncé — sera bonifié. L'aide gouvernementale sera bonifiée. Nous sommes là, nous avons été présents sur le terrain, et j'ai été moi-même présente sur le terrain avec mes collègues. On a rencontré les élus locaux. Et je veux saluer encore une fois, en terminant, le travail des élus, le travail des bénévoles, le travail de la Croix-Rouge, le travail des médias aussi, qui sont là pour informer correctement la population de la situation et comment la situation évolue, le travail des militaires aussi, qui étaient dévoués, dédiés, qui travaillaient avec beaucoup, beaucoup de concentration et qui comprenaient qu'ils avaient un travail important à faire pour sauver... Dans le cas d'Oka, c'était de vraiment protéger les infrastructures d'eau potable, parce que, si ces infrastructures-là avaient lâché, on aurait été obligé d'évacuer 1 000 résidences. Alors, on était proactifs sur le terrain. Oui, il y a des dégâts, mais, si on n'avait pas eu cette aide-là, si on n'avait pas, tout le monde, mis la main à la pâte, on aurait eu des dégâts encore plus importants. Deux-Montagnes, Saint-Eustache; je suis allée à Saint-Placide, je suis allée également dans le comté d'Argenteuil, à Saint-André-d'Argenteuil, avec mon collègue aussi.

Donc, M. le Président, je suis fière d'être ministre responsable des Laurentides. Le premier ministre, lorsqu'il m'a confié ce mandat, j'en étais très fière, parce que c'est une région à laquelle je suis très attachée. Je ne suis pas native du coin, mais j'ai été longtemps dans la région, et c'est une région qui est formidable et magnifique. Alors, je salue d'ailleurs

les gens que... Il y a certainement des gens qui nous écoutent aujourd'hui qui voient la belle collaboration avec mon collègue. Alors, sachez que les dossiers qui ont été soulevés, ce sont des dossiers qui sont préoccupants pour nous et sur lesquels nous travaillons d'arrache-pied.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Bertrand également pour 10 minutes.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau : Oui. Merci, M. le Président. Je dois dire d'entrée de jeu que nous aussi, du Parti québécois, nous sommes extrêmement solidaires envers les personnes qui ont vécu les inondations dans les dernières semaines puis surtout dans la région des Basses-Laurentides. La ministre mentionne aussi que la région des Laurentides, c'est une région qui est riche, effectivement, mais c'est une région aussi où la pauvreté côtoie quotidiennement la richesse. Donc, il faut faire attention. Il y a des poches de pauvreté qu'on doit nécessairement, là... On doit s'occuper de ces gens-là.

Alors, pour la plupart des dossiers, M. le Président, qu'on a traités dans cette interpellation, un mot est à retenir, je crois : sous-financement. En ce qui a trait aux organismes communautaires, le budget déposé par le ministre des Finances, dans lequel on peut lire «80 millions additionnels sur cinq ans», est nettement insuffisant, parce que c'est sur cinq ans. Selon la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires, le CTROC, on parle de «comptabilité créative». En réalité, le PSOC passe de 577 millions à 602 millions d'ici 2021-2022. L'augmentation pour cette année n'est que de 25 millions pour l'ensemble du Québec, une indexation de 0,7 %. Nos organismes communautaires dans les Laurentides doivent poursuivre leur mission avec cette maigre augmentation, qui ne couvre même pas l'augmentation du coût de la vie.

Notre région, la région parrainée par la ministre, souffre doublement de ce sous-financement, puisque, nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, la croissance démographique empire grandement la situation, fragilisant les services que ces organismes offrent à la population, en particulier celle des Basses-Laurentides. Nous demandons à la ministre de plaider en faveur des Laurentides pour un ajustement rapide.

M. le Président, il en est de même pour la santé. Le député de Labelle, dans sa grande éloquence, a démontré, chiffres à l'appui, que l'iniquité interrégionale en santé est toujours d'actualité dans la région des Laurentides. Le manque à gagner était de 56,7 millions en 2015-2016. On se souviendra que ce déficit était de 57 millions en 2012. Le ministre de la Santé d'alors, Réjean Hébert, sous un gouvernement du Parti québécois, avait, grâce à un programme audacieux, ramené ce montant à 39 millions. Il prévoyait, sur un horizon de trois ans, régler ce sous-financement pour les Laurentides. Depuis le retour du gouvernement libéral en 2014, rapidement nous sommes passés à 68 millions en 2014-2015. Nous sommes présentement, comme je le disais auparavant, à 56,7 millions. Nous sommes revenus au montant de 2011-2012. C'est désolant. La ministre est consciente que ce sous-financement prive les citoyens et citoyennes de services en santé physique et mentale, en santé publique, en déficience intellectuelle et physique. Il en est de même pour les services offerts aux jeunes en difficulté et aux aînés vulnérables. Nous constatons, M. le Président, qu'il n'y a pas de plan sérieux de rattrapage. Encore une fois, je rappelle à la ministre qu'à cause de l'augmentation rapide de la population la demande des services implique nécessairement l'injection de sommes supplémentaires, et ce, très rapidement.

Dans un autre domaine, M. le Président, est-il normal, M. le Président, que, dans les Basses-Laurentides, l'accès à Internet haute vitesse est encore déficient? On nous promet, budget après budget, des programmes, des investissements, mais les résultats sont absents. Plusieurs municipalités autour de Saint-Jérôme, dans les Laurentides et Lanaudière, ont des zones non couvertes. La ministre, nous l'espérons, interpellera sa consœur la ministre du Développement économique. C'est une question d'optimisation des services et une question de sécurité. Ces citoyens ne méritent pas d'être traités comme des citoyens de seconde zone.

M. le Président, mon confrère de Saint-Jérôme, ce Jérôme de coeur, a plaidé pour une bonification des budgets concernant le réseau routier. Le réseau actuel ne répond plus adéquatement à l'augmentation du nombre de véhicules. L'élargissement de la 50, on l'a dit, à quatre voies est incontournable. Le parachèvement de la 13 et de la 19 est attendu depuis plusieurs années. La 15 est tous les jours congestionnée. Des investissements majeurs sont nécessaires. L'autoroute des Laurentides, la 15, est plus qu'à pleine capacité sept jours par semaine aux heures de pointe. Il faut une amélioration du transport en commun dans l'axe nord-sud, évaluer la possibilité d'élargir la 15 à quatre voies jusqu'à Saint-Jérôme et considérer, dans la même optique, le désengorgement, le parachèvement de l'autoroute 13 entre Boisbriand et Mirabel. La région demande, depuis longtemps, de finir la 13. En fait, depuis la création de l'aéroport international, le tourisme souffre de cette situation. L'autoroute 19 aussi se doit d'être parachèvement. La Coalition 19 a eu des engagements du ministre des Transports dernièrement. Espérons que ce dossier, qui traîne depuis longtemps, va se régler. Le budget annuel pour l'exercice financier 2016-2017 montre une diminution de 52 millions au niveau des transports.

Je dépose ici, M. le Président, les communiqués de presse du ministère des Transports qui mentionnent que les investissements cette année sont de 189 millions, alors qu'ils étaient, l'année dernière, de 242 millions de dollars dans les Laurentides. Alors, je dépose ce document.

Une des façons d'améliorer rapidement les déplacements des personnes sur le territoire des Basses-Laurentides est de revoir de fond en comble les ententes de service en transport collectif entre les différents organismes. Le ministre des Transports doit revoir, M. le Président, les barèmes de financement pour que les services soient offerts le long de la route 117 entre Prévost jusqu'à la rivière des Mille Îles sans contrainte. Nous comptons sur la ministre régionale pour qu'elle rappelle à son confrère l'importance de ce dossier.

• (13 h 30) •

Je rappelle qu'il est difficile de passer d'une municipalité à l'autre. Les territoires sont indépendants en ce qui a trait à la gestion du transport collectif. J'ai donné des exemples à la ministre de situations problématiques qui causent de sérieux problèmes aux utilisateurs, aux aînés, aux jeunes, aux personnes à mobilité réduite. Tous se plaignent.

Je dépose, si vous voulez, M. le Président, ici la pétition de 700 jeunes concernant le transport collectif.

Le ministre des Transports doit rapidement donner des consignes claires à ces organismes et surtout leur donner des moyens financiers supplémentaires pour qu'ils puissent mettre en place les mesures appropriées afin d'améliorer les déplacements des usagers. Une parfaite interconnexion entre les municipalités est la clé du succès. C'est la responsabilité du ministère des Transports d'y voir.

M. le Président, dans le domaine du pipeline Énergie, la position du Parti québécois est très claire, elle va dans le sens de la plupart des décideurs des MRC et des municipalités.

Je dépose ici, M. le Président, le procès-verbal du conseil de la MRC d'Argenteuil ainsi que le mémoire déposé par la MRC d'Argenteuil concernant le pipeline. Ce sont des mémoires et puis des résolutions de conseil qui démontrent clairement que les gens de la MRC sont contre.

Nous sommes contre la mise en place de cette infrastructure sur le territoire du Québec. Le passage de ce pipeline dans les terres, pour la plupart agricoles, de Lanaudière et des Basses-Laurentides, parce que nous parlons ici des Basses-Laurentides, est inacceptable. Nos considérations sont, avant tout, des considérations environnementales. Les risques environnementaux sont énormes. Un bris pourrait, par exemple, engendrer de lourdes conséquences sur la nappe phréatique et polluer bon nombre de ruisseaux et de rivières. Personne ne veut de ce pipeline dans la région, M. le Président. Il est un risque majeur pour l'environnement. Son parcours passe par plusieurs villes des Basses-Laurentides et des zones où se sont produites des inondations ces derniers jours. Un déversement pétrolier serait catastrophique pour l'approvisionnement en eau potable de la région. Le maire Denis Coderre, qui représente la CMM, et les dirigeants de 82 villes n'en veulent pas. Le mémoire de la MRC d'Argenteuil n'en veut pas non plus. Par résolution unanime, le préfet et les maires ont dit non.

Comme le fédéral peut agir unilatéralement dans ce dossier, est-ce que le gouvernement du Québec va s'en laver les mains et regarder encore passer la parade sans rien dire? Une décision sera prise en 2018 dans ce dossier. Fera-t-on fi du désir de tous les élus et de la population? Nous demandons à la ministre régionale des Laurentides de joindre sa voix aux citoyens et aux citoyennes des Basses-Laurentides et de s'opposer à ce pipeline. Si on tente de transférer sa responsabilité sous le gouvernement fédéral en précisant que la décision finale appartient à l'Office national de l'énergie, alors il faudra revendiquer nos droits fermement en se basant sur le principe de la non-acceptabilité sociale dans les Basses-Laurentides. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Bertrand.

Documents déposés

Concernant le dépôt de vos quatre documents, je vais déposer le premier, donc les communiqués de presse concernant la programmation routière 2017-2019 en date du 3 mars 2017. Concernant le dépôt d'une pétition, en fait, et je me réfère à la jurisprudence, à la décision 162/8, ce n'est pas l'endroit pour déposer la pétition, donc je ne déposerai pas la pétition. Et je dépose également le procès-verbal du conseil de la MRC d'Argenteuil tout comme le mémoire présenté par la MRC d'Argenteuil à la commission de l'environnement, mandatée par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Donc, merci à vous tous pour votre collaboration.

Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 13 h 34)